

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

LE MOT DU PRÉSIDENT



SYDEO - Un nouveau territoire pour un enjeu commun

A l'heure où nous publions ce rapport, notre pays et plus particulièrement notre département connaissent une période de sécheresse historique qui devrait selon toute vraisemblance se poursuivre en 2023.

Les impacts du réchauffement climatique apparaissent au grand jour : baisse des ressources en eau, augmentation des consommations suite aux épisodes caniculaires, report des usages privés sur le réseau public de l'eau.

L'ensemble de ces facteurs ont mis en tension et en péril la continuité du service public de l'eau et grâce à l'engagement sans faille des femmes et des hommes qui composent notre syndicat, des ruptures de services auraient pu être constatées.

L'eau, facteur indispensable à la vie et préalable inconditionnel à toute activité humaine, est non seulement un enjeu de santé et environnemental, mais aussi de développement économique de notre territoire.

Rebaptisé SYDEO au début de l'année 2022, notre syndicat, toujours bien ancré sur son socle Ouvèze Payre, fêtera en 2023 ses 80 ans d'existence et de culture du service public exploité en régie en poursuivant les investissements pour l'avenir, tout en essayant de maintenir le prix le plus juste. Tous ces éléments constituent notre ADN.

La Politique de l'eau est l'affaire de tous et les élus de notre syndicat, bien qu'issus de communes et d'horizon différents, ont toujours su et sauront j'en suis sûr, je m'y engage, travailler dans l'intérêt général et le consensus pour le bien commun.

Un nouveau défi se présente devant nous pour les années à venir : celui de la résilience et de l'innovation. Nous sommes prêts à le relever dans l'esprit et avec la même conviction que nous ont démontré depuis 1943 les créateurs et gestionnaires successifs du Syndicat des Eaux Ouvèze Payre.

Un vaste programme d'investissements et son plan de financement verront le jour au cours des années futures afin de garantir, d'une part la sécurité de l'approvisionnement en eau et d'autre part les capacités de développement pour notre territoire et ses générations à venir.

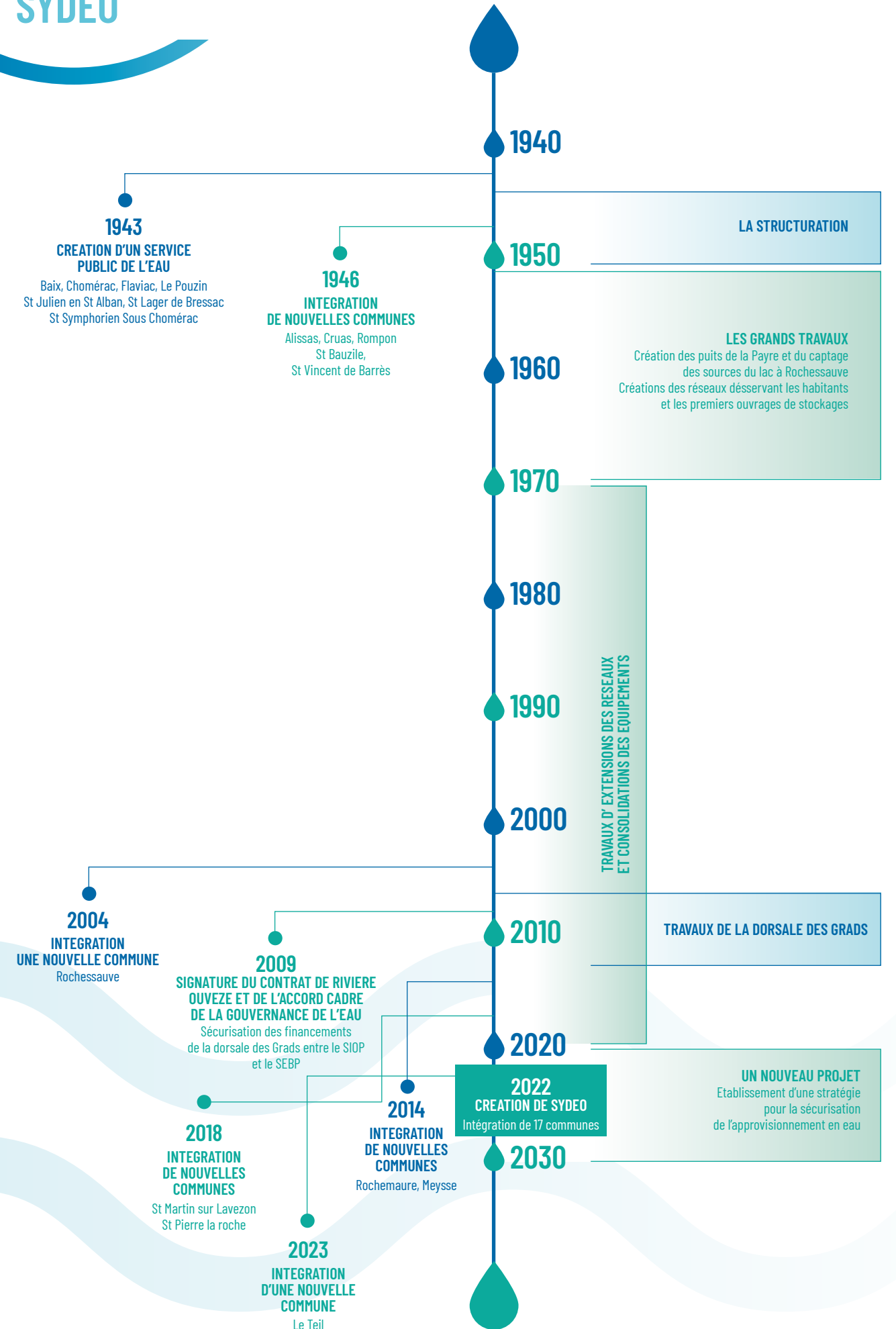
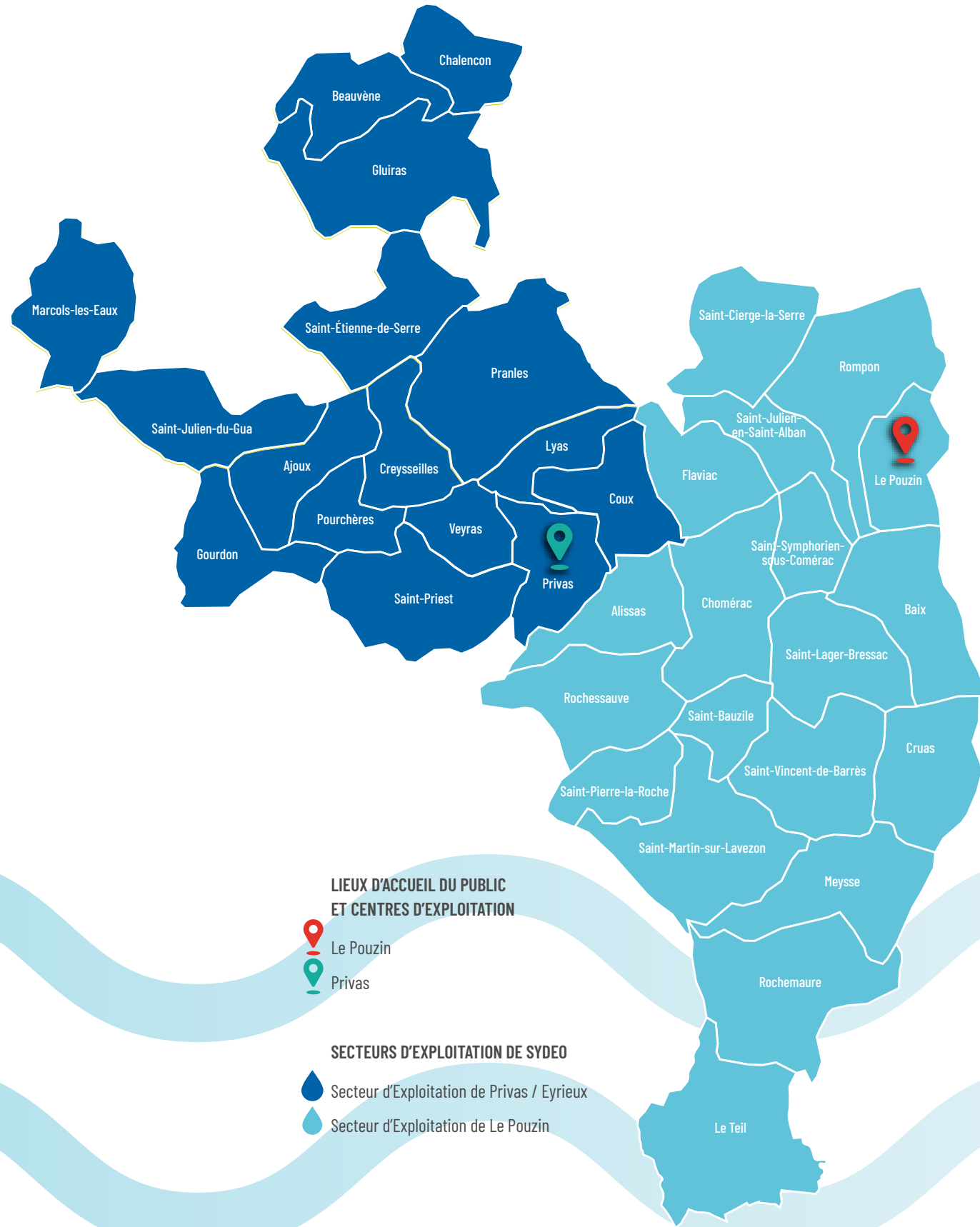
Jean LEYNAUD
Président du syndicat SYDEO

« Eau, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut pas te définir, on te goûte, sans te connaître.
Tu n'es pas nécessaire à la vie : TU ES LA VIE »

A. de Saint Exupéry.
(Terre des Hommes)

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	2
SOMMAIRE	3
CARTOGRAPHIE SYDEO	4
HISTORIQUE SYDEO	5
CHAP. 1. LE SYNDICAT MIXTE UNE IDENTITÉ À CONSTRUIRE	6
1.1 UN SYNDICAT MIXTE PARITAIRE	7
1.2 UNE ORGANISATION ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ	8
ORGANIGRAMME	9
CHAP. 2. LES RESSOURCES EN EAU	10
2.1 UNE PRODUCTION DIVERSIFIÉE ET HÉTÉROGÈNE	11-13
2.2 UNE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE À POURSUIVRE	14
2.3 LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE, NOTRE PRIORITÉ	15
CHAP. 3. L'EXPLOITATION AU CŒUR DE NOS MÉTIERS	16
3.1 LA PRODUCTION	17
3.2 LE RÉSEAU D'EAU POTABLE	18
3.3 LES OUTILS D'EXPLOITATION	19
CHAP. 4. LA GESTION PATRIMONIALE	20
4.1 LE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU	21
4.2 LA GESTION ET L'AMÉLIORATION DES OUVRAGES	21
4.4 GARANTIR LA SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	22-23
CHAP. 5. LA RELATION ABONNÉS	24
5.1 UN SERVICE DE PROXIMITÉ	25
5.2 LA NUMÉRISATION DU SERVICE, UN ENJEU D'AVENIR	25-26
5.3 DES MOYENS DE PAIEMENTS DIVERSIFIÉS	27
5.4 L'ACTIVITÉ DU SERVICE ACCUEIL DU PUBLIC ET FACTURATION	27
CHAP. 6. LE PRIX DE L'EAU	28
6.1 LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU DE SYDEO	29
6.2 COMPRENDRE VOTRE FACTURE D'EAU	30-31
CHAP. 7. BILAN FINANCIER	32
7.1 UNE COMPABILITÉ PUBLIQUE	33
7.2 LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	33
7.3 UNE NOUVELLE STRUCTURE À STABILISER FINANCIÈREMENT	33
8. ANNEXES	34
8.1 ANNEXE 1 MEMBRES COMITÉ SYNDICAL	34-35
8.2 ANNEXES 2 LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES 2022	36-37
8.3 ANNEXES 3 FACTURES TYPES 120M ³ 2023	38-65





1 LE SYNDICAT MIXTE UNE IDENTITÉ À CONSTRUIRE

11
Membres

34
Communes

68
Conseillers
syndicaux

≈ 40 500
Habitants

510 km²
de surface
territoriale

44
Agents

3
Centres
opérationnels

1.1 UN SYNDICAT MIXTE PARITAIRE

SYDEO est un syndicat mixte au sens de l'article L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est composé de 12 membres et associe une communauté d'agglomération (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche) pour une partie de son territoire (24 communes) et 11 communes disposant de la compétence eau potable situées sur le territoire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

SYDEO est un service public d'eau potable au sens de l'article L2224-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Il exerce la totalité de la compétence : production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

Ce syndicat historiquement créé en 1943 par les communes de Baix, Chomérac, Flaviac, Le Pouzin, St Julien en St Alban, St Lager de Bressac et St Symphorien sous Chomérac n'a cessé de promouvoir et d'étendre la coopération intercommunale en matière d'eau potable.

L'intégralité du service et ce, depuis 80 ans cette année, est assuré en régie par les hommes et les femmes de SYDEO.

L'ancrage territorial et la proximité, restent une priorité des élus du syndicat, qui se traduit par une représentativité paritaire au sein du Comité Syndical. Aussi, chaque commune de SYDEO dispose de 2 représentants au sein de l'organe délibérant. Ainsi, celles-ci, participent de la même manière, quel que soit son poids démographique, à l'exercice de la compétence eau potable de SYDEO. En 2022, SYDEO comptait 68 élus membres du Comité Syndical (composition détaillée en Annexe 1) et 13 élus membres du Bureau.

LE COMITÉ SYNDICAL



Le Comité Syndical est l'organe délibérant du Syndicat. Il se réunit au moins une fois par trimestre et toutes les fois que le Président juge utile de le réunir, en son siège ou en tout lieu choisi par lui ou par le Président dans l'une des collectivités membres.

Il règle, par délibération, les affaires du Syndicat et se prononce chaque fois que cela est prévu par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ou chaque fois que son avis est requis.

Il peut déléguer une partie de ses compétences au Président ou au Bureau dans la limite des dispositions de l'article L. 5211-10 du CGCT

LE PRÉSIDENT

Le Comité Syndical élit en son sein un Président.

Il est l'organe exécutif du Syndicat pour la durée du mandat syndical. Son mandat est prorogé jusqu'au renouvellement de tous les organes du Syndicat. Il assure la représentation juridique du Syndicat dont il est l'ordonnateur, il prescrit l'exécution des recettes.

LE BUREAU

Le Bureau est composé du Président et des Vice-Présidents et éventuellement d'autres membres dans les conditions prévues par les dispositions du CGCT. Le nombre de Vice-Présidents est fixé par le Comité Syndical.

Le Président ou le Bureau peuvent recevoir, dans le cadre des dispositions législatives en vigueur, délégation du Comité Syndical. Il peut recevoir délégation d'une partie des compétences du Président, dans les limites fixées par les dispositions du CGCT.

BUREAU	Président	M. Leynaud Jean	CAPCA/Commune d'Alissas
	1 ^{er} Vice-Président	M. Mazzini Didier	Commune de Meysse
	2 ^e Vice-Président	Mme Bernard Françoise	Commune de Flaviac
	3 ^e Vice-Président	Mme Cotta Rachel	Commune de Cruas
	4 ^e Vice-Président	M. Fougierol Julien	CAPCA/Commune de St Julien en St Alban
	5 ^e Vice-Président	M. Arto Jean	Commune de St Martin sur Lavezon
	6 ^e Vice-Président	M. Giraud François	CAPCA/Commune de Chomérac
	Conseiller délégué	M. Coste Jérôme	Commune de St Etienne de Serre
	Conseiller délégué	M. Féougier Adrien	CAPCA/Commune de Ajoux
	Conseiller délégué	M. Giraud Francis	CAPCA/Commune de St Julien du Gua
	Conseiller délégué	M. Louche Alain	CAPCA/Commune de Veyras
	Conseiller délégué	M. Monteux Christophe	CAPCA/Commune de Pranles
	Conseiller délégué	M. Rinck Roger	CAPCA/Commune de Privas

1.2

UNE ORGANISATION ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

SYDEO - Un projet Humain

« Créée en 2022, notre syndicat est issu de l'intégration de 17 communes de la CAPCA au sein du syndicat Ouvèze Payre pour former SYDEO. Les deux structures exerçant la compétence en Régie, un transfert de personnel a eu lieu et les services sont à ce jour composés de 44 agents répartis sur trois sites de travail : Le Pouzin, Privas et Saint Sauveur de Montagut.

De nombreux enjeux se sont présentés au courant de cette année 2022 : l'organisation nouvelle des services, l'exploitation d'un nouveau territoire et bien entendu la gestion de la sécheresse estivale exceptionnelle durant laquelle aucune interruption de service n'a eu lieu grâce à l'engagement de chacune et chacun des agents de SYDEO.

Leur expérience et leur maîtrise des territoires, l'implication dès 2021 dans le projet SYDEO et l'adhésion à une vision de service public efficace, sont autant d'atouts qui nous ont permis de maintenir la continuité de service dans la transparence pour nos abonnés même en ces périodes de changements majeurs.

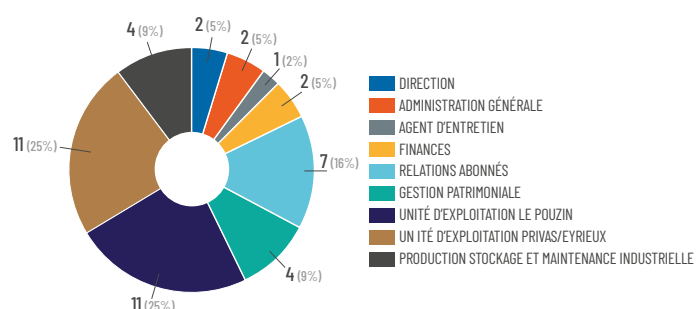
Cette nouvelle identité de travail, de proximité et de réactivité sera appuyée au cours de l'année en cours par de nouveaux outils performants d'exploitation et de relations avec nos abonnés. Ainsi, la télégestion de nos équipements, le Système d'Information Géographique, le matériel de recherche de fuite et le site internet seront tous renouvelés et modernisés.

La modernité et la continuité du service dans cette période de tension hydrique passera par le renouvellement et la modernisation de notre patrimoine, l'amélioration du rendement de nos réseaux et la qualité de notre relation aux abonnés.»

Guillaume Alligier, Directeur Général des Services



RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE



LA FORMATION DES AGENTS

Même dans un contexte de construction des services, la formation des agents est une priorité pour Sydeo. En 2022, 78% des agents de SYDEO ont suivi une formation, ainsi ce sont 71 jours de formations qui ont été dispensés :

15
jours de formation technique réglementaire

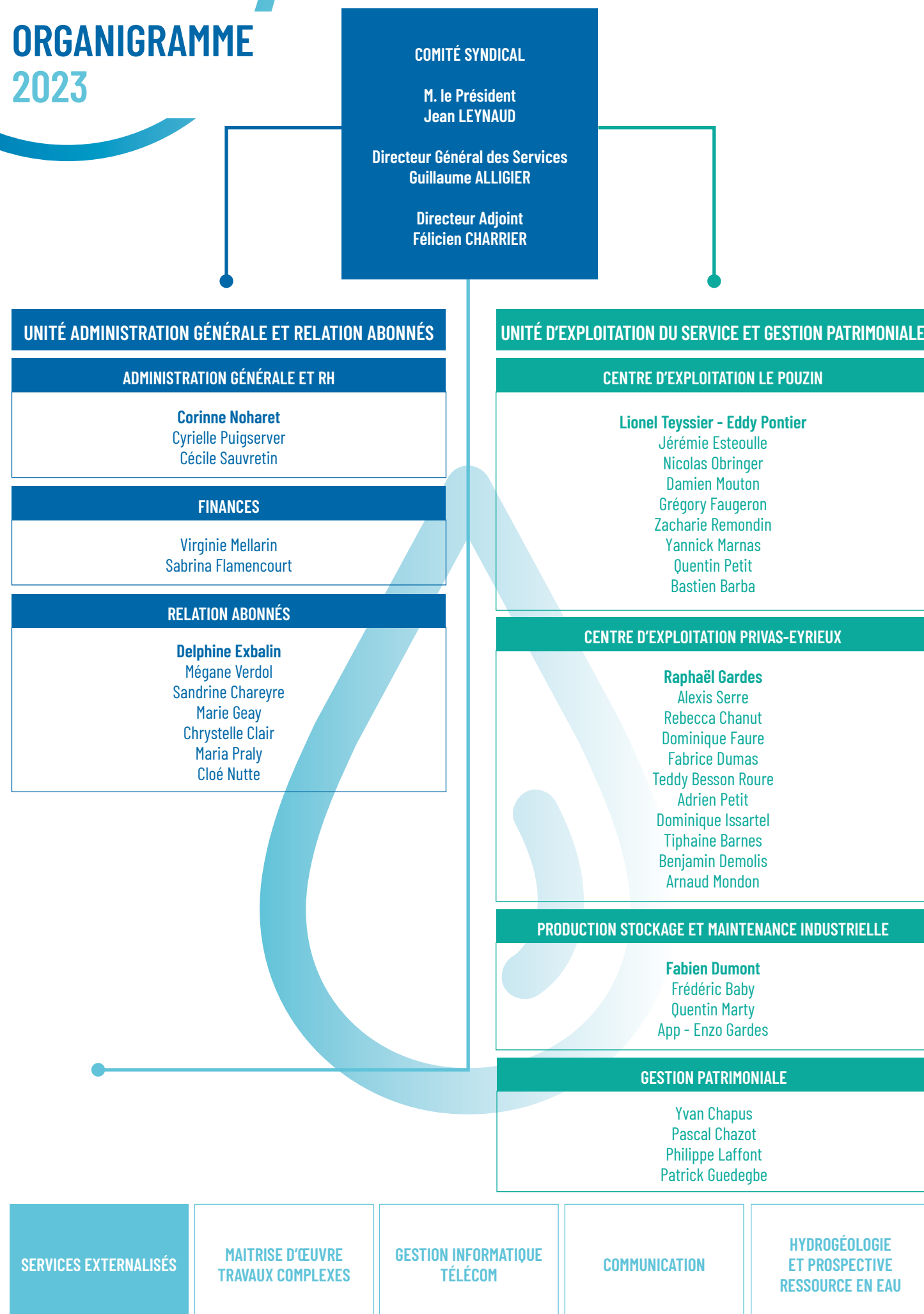
50
jours de formation technique professionnalisante

6
jours de formation administrative professionnalisante

Pour l'année 2022 c'est un budget de plus de 23 000€ qui a été affecté à la formation du personnel. Cet effort de formation indispensable au bon fonctionnement du service sera poursuivi en 2023.



ORGANIGRAMME 2023





2

LES RESSOURCES EN EAU

80
Nombre de ressources

143
Nombre de réservoirs

4
Nombre de stations de traitement

67
Nombre d'UDI

30
Nombre de stations de reprise et de surpresseurs

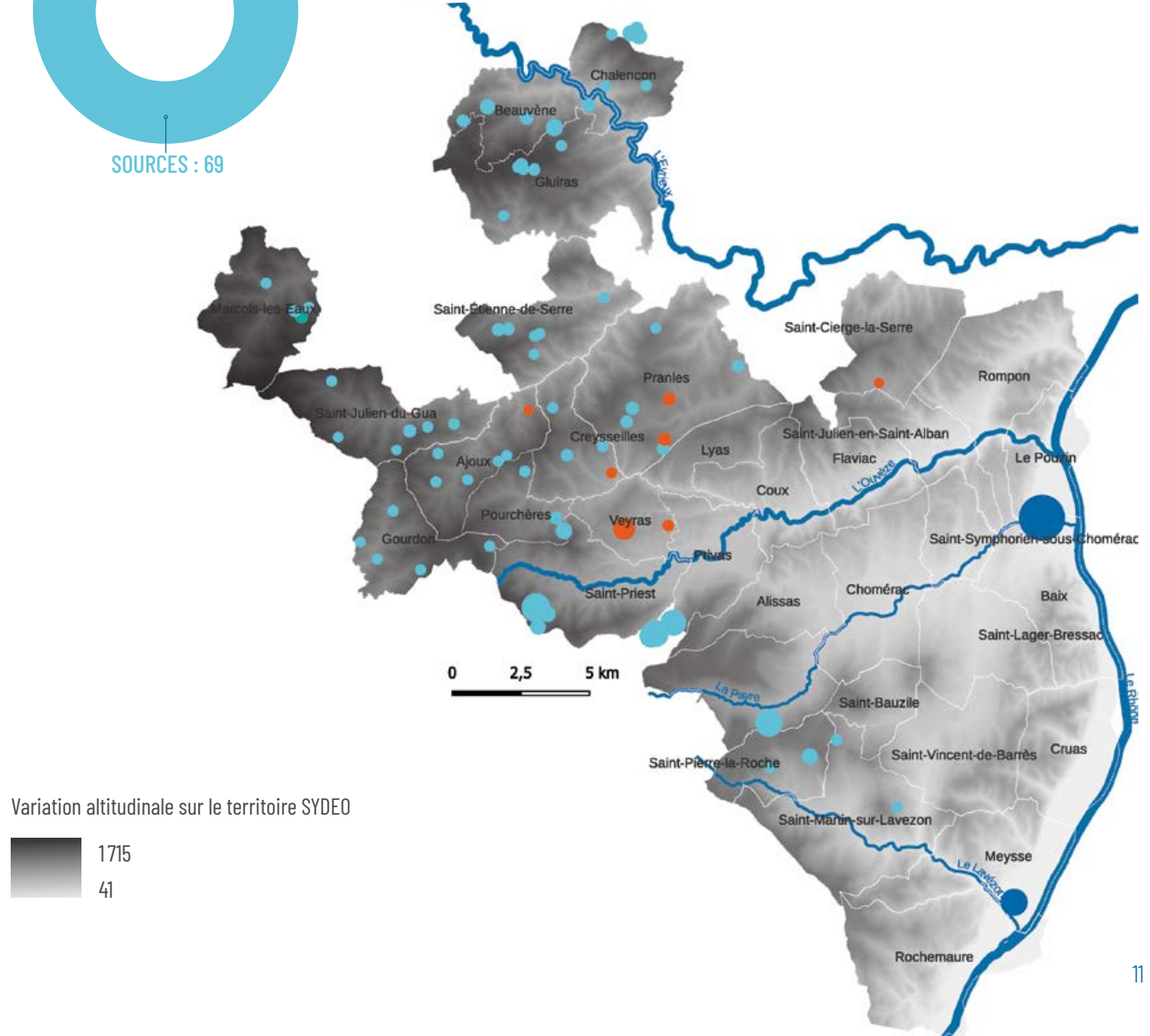
1 241
Nombre de prélèvements du contrôle sanitaire

2.1 UNE PRODUCTION DIVERSIFIÉE ET HÉTÉROGÈNE

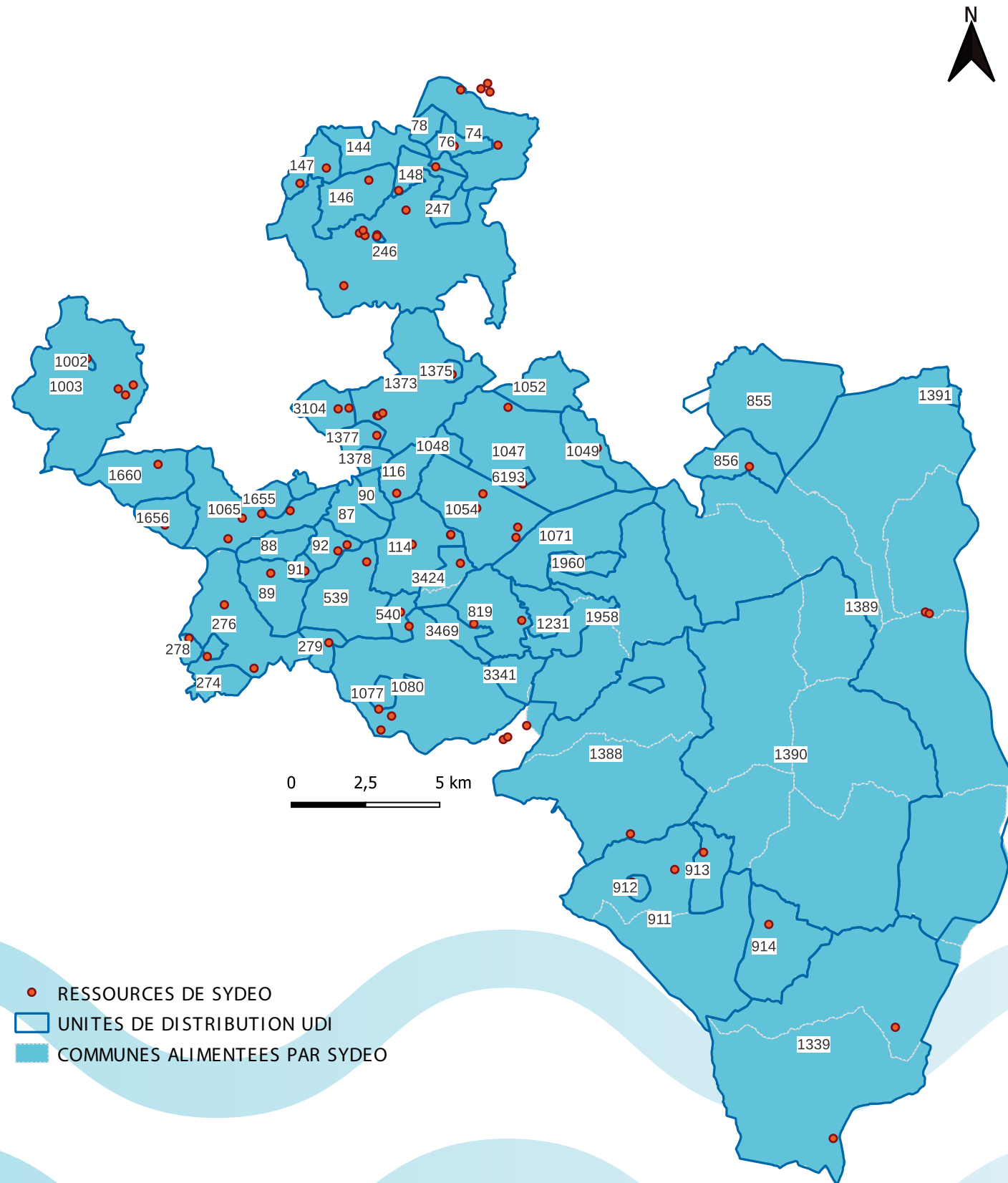
L'alimentation en eau potable du territoire de Sydeo est assurée par plus de **80** ressources dont 4 ressources qui sont à ce jour non exploitées et **143** réservoirs. Ces ressources de natures et de débits très différents, alimentent **67** unités de distribution indépendantes. SYDEO est issu de la fusion de territoires historiquement gérés de manière différente. En effet, une partie de notre territoire a fait le choix de la coopération intercommunale depuis un grand nombre d'années et une autre partie, celle de la régie municipale. De plus la topographie de notre territoire est variée ce qui implique que certaines unités de distribution sont extrêmement étendues et maillées par un réseau important tandis que d'autres possèdent parfois pour une seule commune, jusqu'à 9 ressources et 6 unités de distribution.

Les ressources en eau de SYDEO sont très hétérogènes et liées à la géographie de notre territoire. Le syndicat dispose de ressources diversifiées provenant de différentes origines :

RÉPARTITION DES RESSOURCES DE SYDEO PAR IMPORTANCE DES PRÉLÈVEMENTS



LOCALISATION DES DIFFÉRENTES UDI CONTENUES DANS LE TERRITOIRE DE SYDEO EN 2022



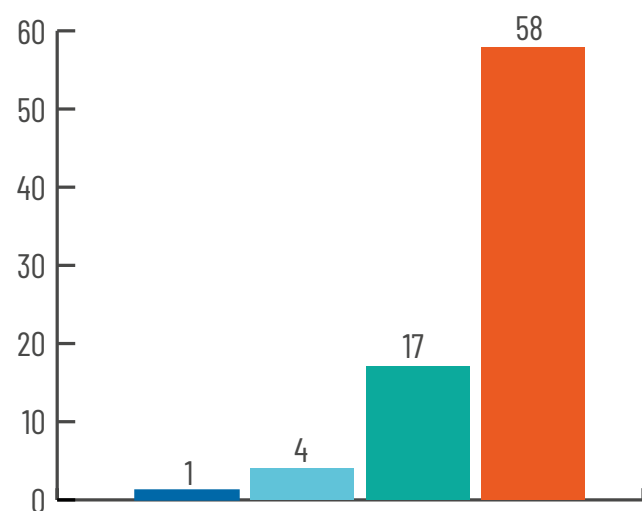
UDI	Code
AJOUX BLAIZAC	88
AJOUX FAVET	91
AJOUX LAVASTRET	92
AJOUX LE BOUCHET	89
AJOUX MEAUVES	90
AJOUX VILLAGE	87
BEAUVENE AVERTOUX	147
BEAUVENE EXTREMIANOUX	146
BEAUVENE L'ARBRE	148
BEAUVENE LE BATEAU	145
BEAUVENE VILLAGE	144
CHALENCON UDI LES CHAMPEAUX	76
CHALENCON UDI ROISSAC	78
CHALENCON UDI VILLAGE	74
COUX HAUT SERVICE	1960
CREYSSELLES LE VABRE	114
CREYSSELLES MAGEROUAN	116
CREYSSELLES LAUZAS ET VEYRAS BEAULY	3424
GLUIRAS LES ECLUSES	5555
GLUIRAS MOURS	247
GLUIRAS VILLAGE	246
GOURDON CHABANNE	279
GOURDON LA PLANCHE	276
GOURDON LE CROUZET	277
GOURDON MILLESOLE	278
GOURDON VERNAS	274
LE LAC	1388
LYAS VILLAGE	1071
MARCOLS UDI LE SARRET	1002
MARCOLS UDI VILLAGE	1003
MEYSSE ROCHEMAURE	1339
MOYEN SERVICE	1390
PAYRE	1389
POURCHERES LAY	540
POURCHERES VILLAGE	539
PRANLES FRANCHASSY	1052
PRANLES LA CHARRIERE	1054
PRANLES LA PIZETTE	1048
PRANLES LE PRE	1049
PRANLES SERRET	6193
PRANLES VILLAGE	1047
PRIVAS HAUT SERVICE	1230
PRIVAS VILLE ET LYAS PT TOURNON	1231

UDI	Code
PRIVAS ZI ET COUX VILLAGE	1958
ROMPON VIAUX	1391
ST PRIEST LE GLEIZAL	5750
ST CIERGE LE SERRE AURELLE	856
ST CIERGE UDI VILLAGE	855
ST ETIENNE DE SERRE CRAU	3104
ST ETIENNE DE SERRE LE CHIER	1377
ST ETIENNE DE SERRE LES SABLAS	1378
ST ETIENNE DE SERRE LES VERNEE	1375
ST ETIENNE DE SERRE VILLAGE	1373
ST JULIEN DU GUA UDI INTRES	1655
ST JULIEN DU GUA UDI LA GREZIERES	1660
ST JULIEN DU GUA UDI LA NICOULE	1656
ST JULIEN DU GUA UDI LA PERVENCHE	1657
ST JULIEN DU GUA UDI VILLAGE	1065
ST MARTIN BOUVIERS	914
ST MARTIN COUGOURDAS	913
ST MARTIN ST PIERRE	911
ST PIERRE MOLIERES	912
ST PRIEST VILLAGE	1080
ST PRIEST BELON	3341
ST PRIEST LAGARDE	1077
VEYRAS VAUMALE FLACHERE	3469
VEYRAS VILLAGE	819

2.2 UNE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE À POURSUIVRE

L'ensemble des ressources en eau destinées à la consommation humaine doivent faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique et d'établissement de périmètres de protection conformément à l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique.

Notre territoire comprenant de très nombreuses ressources, l'ensemble de celles-ci n'est pas couvert par ces arrêtés. SYDEO poursuivra la démarche réglementaire jusqu'à l'obtention d'un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique pour chacune de ces ressources.



- PROCÉDURE TERMINÉE (72,5%)
- PROCÉDURE EN COURS (21,25%)
- PROCÉDURE NON ENGAGÉE (5%)
- CAPTAGE ABANDONNÉ (1,25%)

2.3 LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE, NOTRE PRIORITÉ

LES CHIFFRES

1 241
Nombre de prélèvements ARS

89%
Taux de conformité bacterio

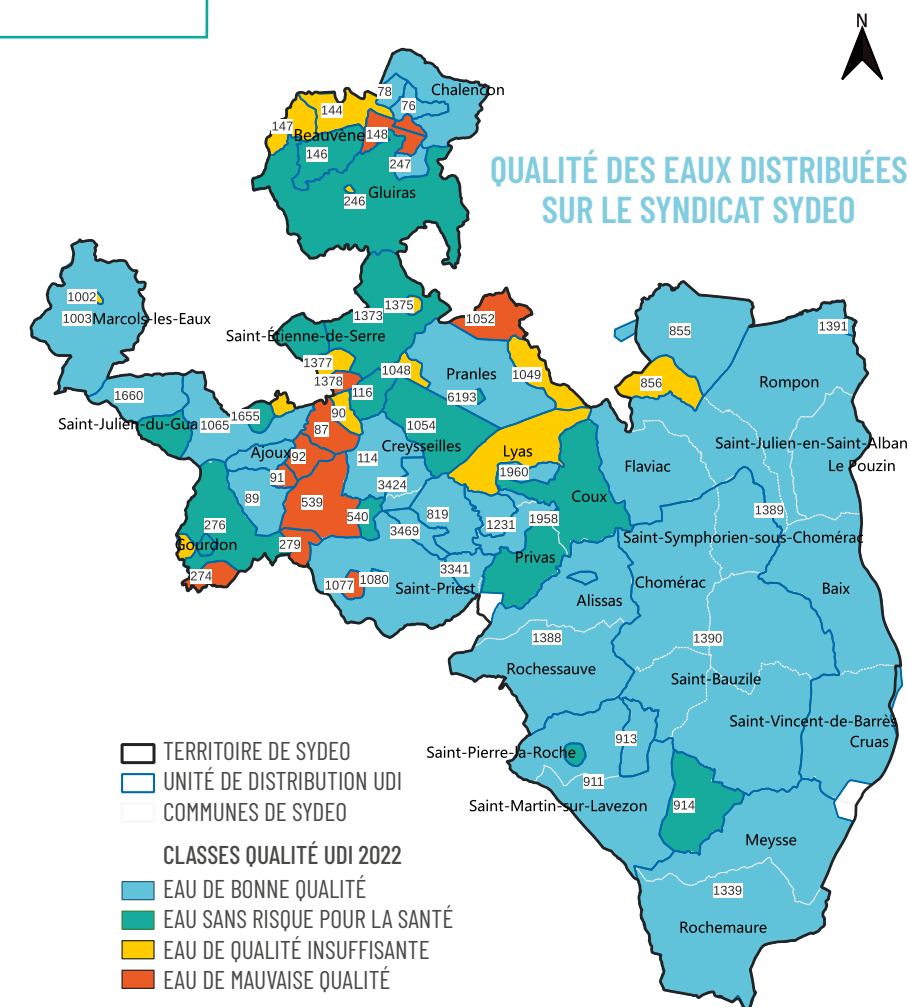
99,5%
Taux de conformité physico chimique

191
Nombre d'appareils de mesure continue
(turbidité, chlore)

« Toute personne qui offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine, à titre onéreux ou à titre gratuit et sous quelque forme que ce soit, y compris la glace alimentaire, est tenue de s'assurer que cette eau est propre à la consommation. [...] » L1321-1 du Code de la Santé Publique

L'eau est le produit alimentaire le plus surveillé de France. Objet d'un suivi sanitaire permanent, la qualité de l'eau est contrôlée par l'Agence Régionale de Santé responsable des prélèvements et analyses agréées, à la source, à la production et au point de distribution. Le contrôle réglementaire permet un suivi analytique d'un nombre important de paramètres ainsi en 2022, ce ne sont pas moins de **1 241** prélèvements réalisés et **13 à 30** paramètres analysés en moyenne et sur certains ouvrages spécifiques, jusqu'à **200** paramètres peuvent être analysés. Ces prélèvements ne sont toutefois que ponctuels. C'est pourquoi SYDEO dispose de **32** appareils de mesure en continue permettant de suivre en temps réel la qualité de l'eau distribuée. Des travaux de remise à niveau sont toutefois nécessaires et en cours, pour assurer une qualité d'eau et une conformité de l'ensemble de notre distribution. Un effort particulier a été porté en 2022 et sera poursuivi en 2023.

En 2022 ce sont **22** équipements de traitement et/ou de mesures qui ont été installés par Sydeo pour un budget de **47 537** euros.





L'EXPLOITATION AU CŒUR DE NOS MÉTIERS

3 649 782 m³
Volume eau potable produit

2 371 844 m³
Volume consommé

836 km
de réseau

62
fuites réparées

22 682
compteurs

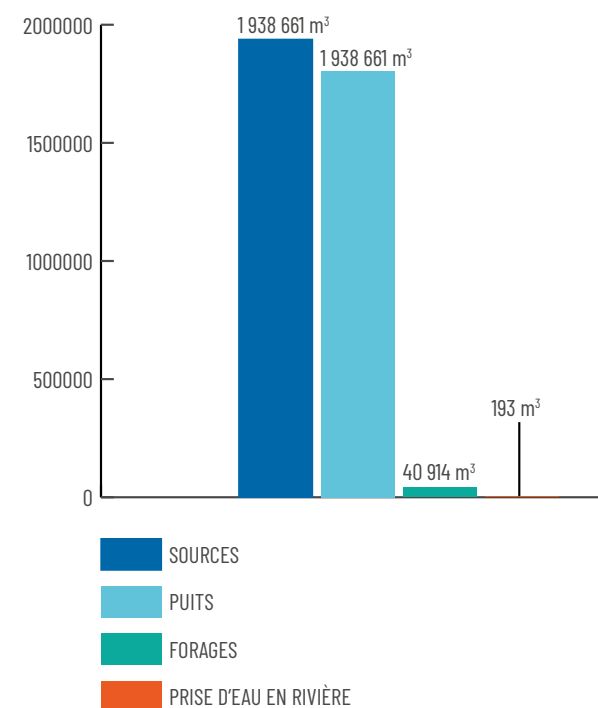
3.1 LA PRODUCTION

Les capacités de production

Les capacités de production varient énormément d'une ressource à l'autre. Les ressources les plus productives sont à proximité de la vallée du Rhône dans la nappe alluviale. L'impact du changement climatique sur nos ressources entraîne une vulnérabilité de certaines d'entre elles, une réflexion stratégique sur la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable est en cours.

Les volumes prélevés

En 2022 les volumes prélevés ont été de **3 784 259 m³**. Il s'agit du volume réellement prélevé en 2022 pour les besoins du service dans le milieu naturel.



La capacité de stockage

Les capacités de stockage de SYDEO s'élèvent à **24 270 m³** répartis sur **143 réservoirs**.

RESEAU	CAPACITE DE STOKAGE (en m ³)
RESEAU ST ETIENNE DE SERRE	179
RESEAU SEBP	6 479
RESEAU LAVEZON ST MARTIN ET ST PIERRE SUR LAVEZON	319
RESEAU LAVEZON	1 620
RESEAU DE BEAUVENE	435
RESEAU GLUIRAS	351
RESEAU ST CIERGE LA SERRE	163
RESEAU MARCOLS LES EAUX	250
RESEAU OUVEZE PAYRE	9 183
RESEAU GOURDON	33
RESEAU POURCHERES	96
RESEAU PRANLES	494
RESEAU CHALENCON	381
RESEAU ST JULIEN DU GUA	288
RESEAU AJOUX	96
TOTAL	20 366

Les volumes mis en distribution

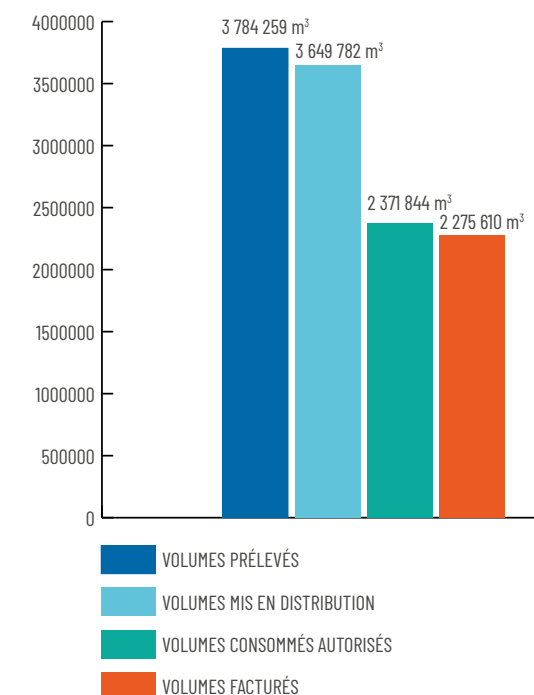
Le volume mis en distribution est le volume d'eau qui a été produit par les ouvrages. Il s'agit du volume d'eau mis dans le réseau d'eau potable pour l'année 2022 par SYDEO. Tout réseau confondu il s'élève à **3 649 782 m³**.

Les volumes consommés autorisés

Il s'agit du volume consommé par les abonnés de SYDEO pendant 365 jours auxquels sont ajoutés les volumes sans comptages (poteaux incendies, ...) et ainsi que du volume de service du réseau (purge, nettoyage de réservoirs, ...) soit **2 371 844 m³**.

Les volumes facturés aux abonnés

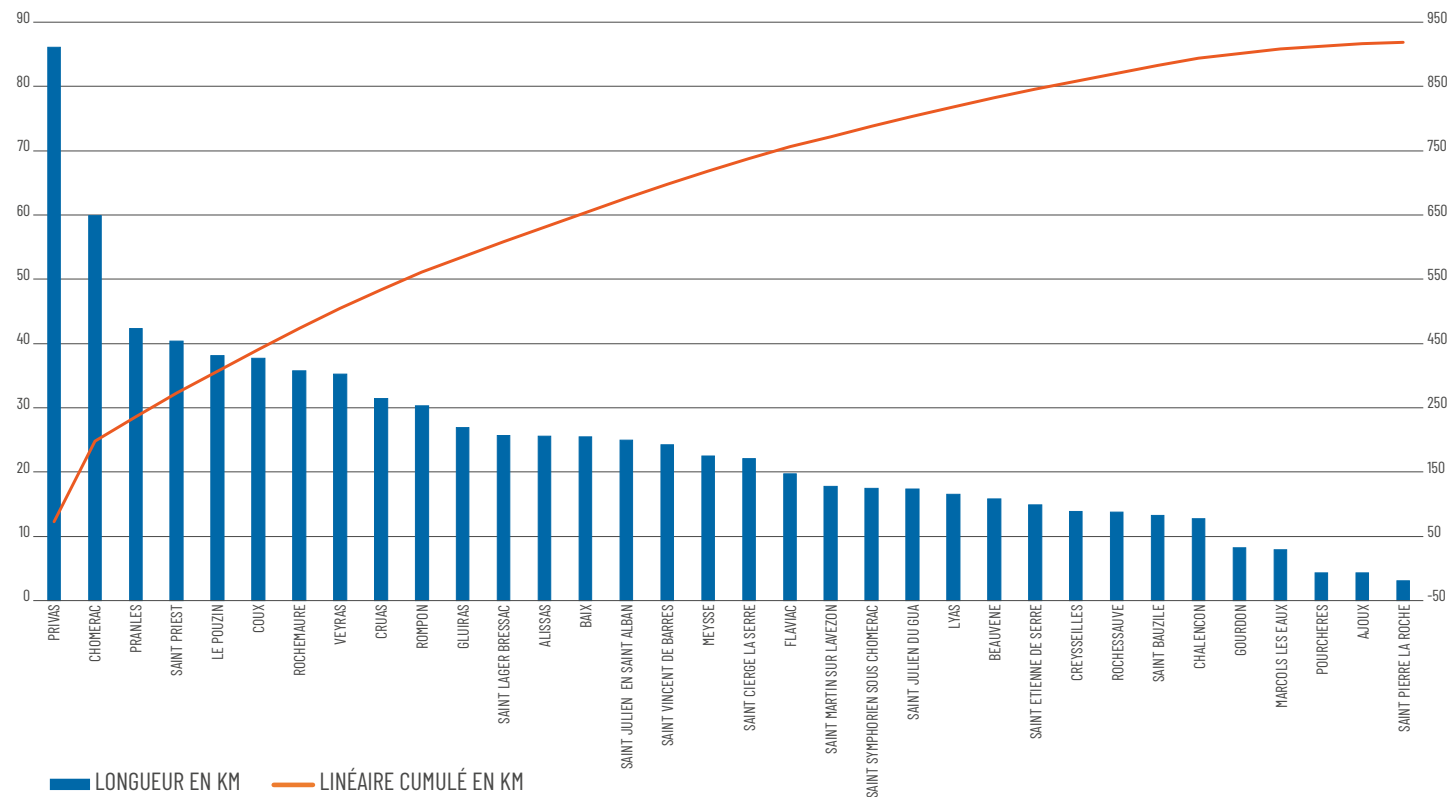
Ces volumes s'élèvent à **2 275 610 m³**.



3.2 LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le réseau d'eau potable se compose à la fois de conduites d'adduction (transport d'eau), de conduites de distribution et de branchements desservants les abonnés. En 2022, le linéaire de canalisations est de **836 km**.

RÉPARTITION DU LINÉAIRE DE CANALISATIONS PAR COMMUNE



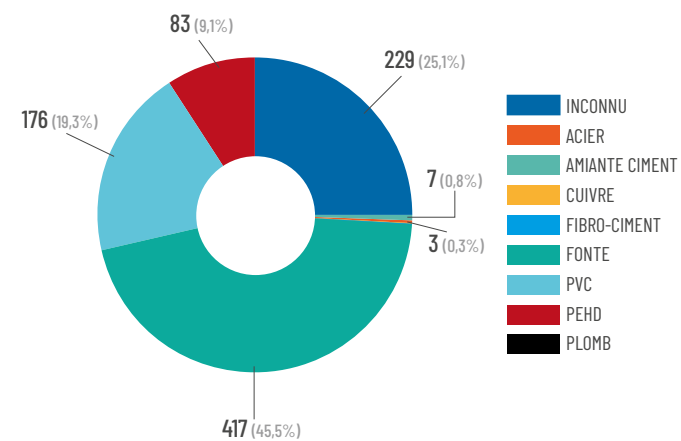
L'exploitation des réseaux

L'entretien des réseaux est nécessaire afin de garantir la quantité et la qualité de l'eau aux abonnés. Cet entretien permanent nous permet de limiter les pertes en eau dues aux fuites et d'assurer un suivi sur la qualité de l'eau.

En 2022 ce sont 62 fuites réparées, dont 10 en régie et 52 par nos prestataires.



RÉPARTITION DES LINÉAIRES DE CANALISATIONS PAR NATURE DE MATÉRIAU



Le rendement du réseau de distribution

Le réseau de SYDEO n'est pas un seul réseau mais un ensemble d'unités de distribution distinctes. Les rendements de réseau sont donc calculés sur chacun de ces périmètres. En 2022 le rendement moyen du réseau de SYDEO s'élève à 67% (calcul pondéré au volume).

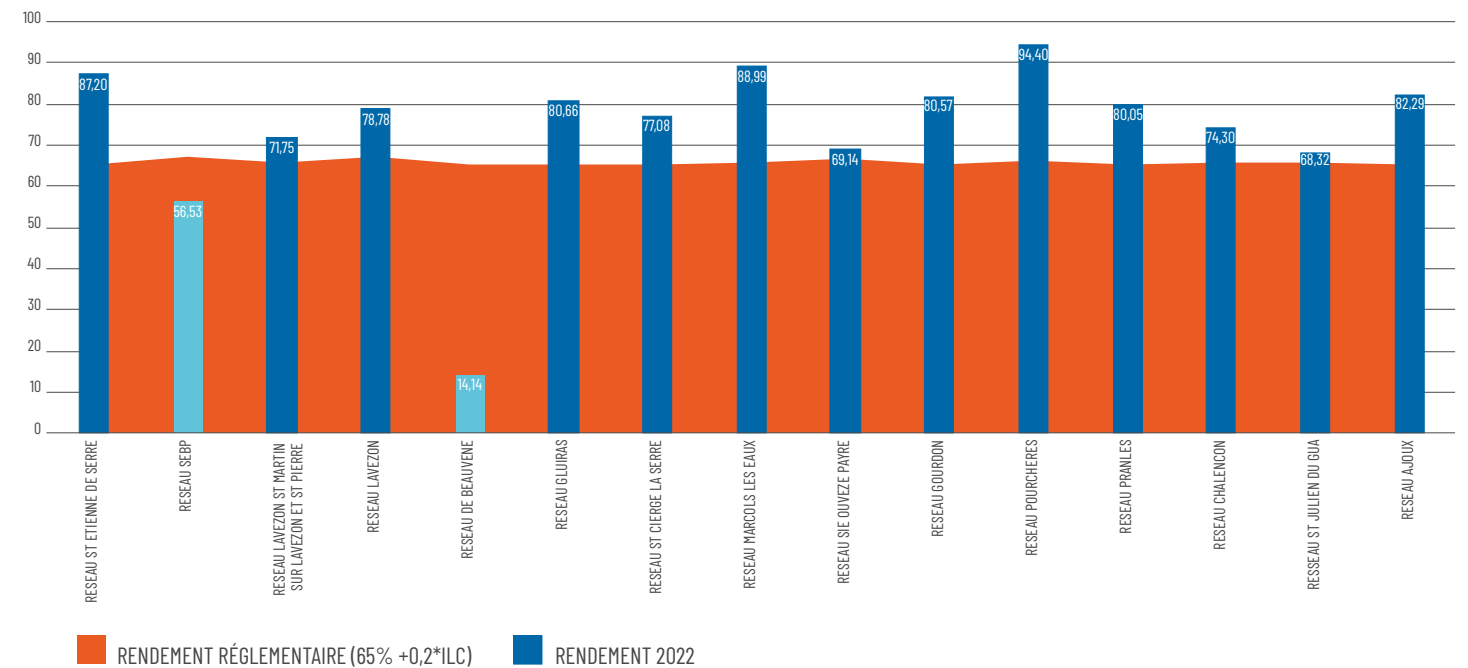
Focus rendement réseau SEBP

Le rendement du réseau du SEBP a connu une forte baisse en 2022 et se situe en deçà du rendement réglementaire. Cette baisse est liée à une double casse d'une canalisation sur le réseau de production d'eau potable diagnostiquée suite à des investigations de SYDEO.

Ces 2 casses étant d'ores et déjà réparées, le réseau a retrouvé un rendement conforme supérieur à 70% comme antérieurement.

Focus rendement réseau de Beauvène

Le rendement du réseau principal de Beauvène annoncé à 14% n'est pas représentatif du rendement réel de ce réseau. En effet, les sources de Rieu Meyna débordent au niveau du réservoir du village. Ce débordement ne faisant pas l'objet d'un comptage, il est entièrement pris en compte dans le calcul du rendement alors que celui-ci n'est pas mis en distribution. La mise en place d'un dispositif de comptage du trop-plein permettra de connaître le rendement réel du réseau.

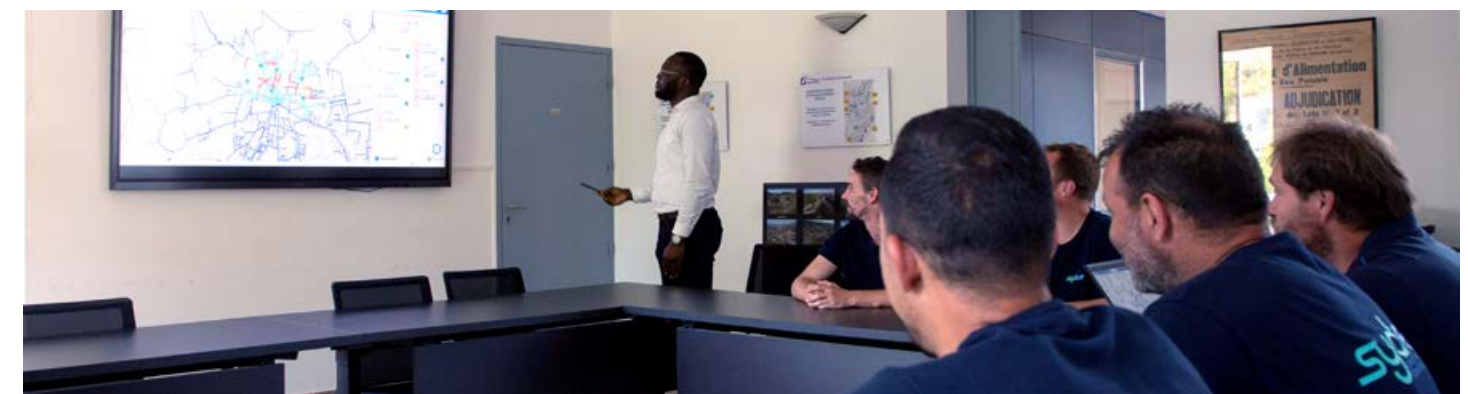


3.3 LES OUTILS D'EXPLOITATION

Durant l'année 2022, SYDEO a entrepris l'acquisition et le déploiement de nouveaux systèmes d'information : le Système d'Information Géographique et la supervision du système de production d'eau potable. Ces dispositifs permettront ainsi de favoriser la transversalité entre les services, d'améliorer durablement la qualité de service, de tracer notre activité et d'orienter les décisions à venir.



Travail télégestion



Formation Système d'Information Géographique



4

LA GESTION PATRIMONIALE

649 420 €
Budget
investissement lié au
renouvellement

108
Création
branchements neufs

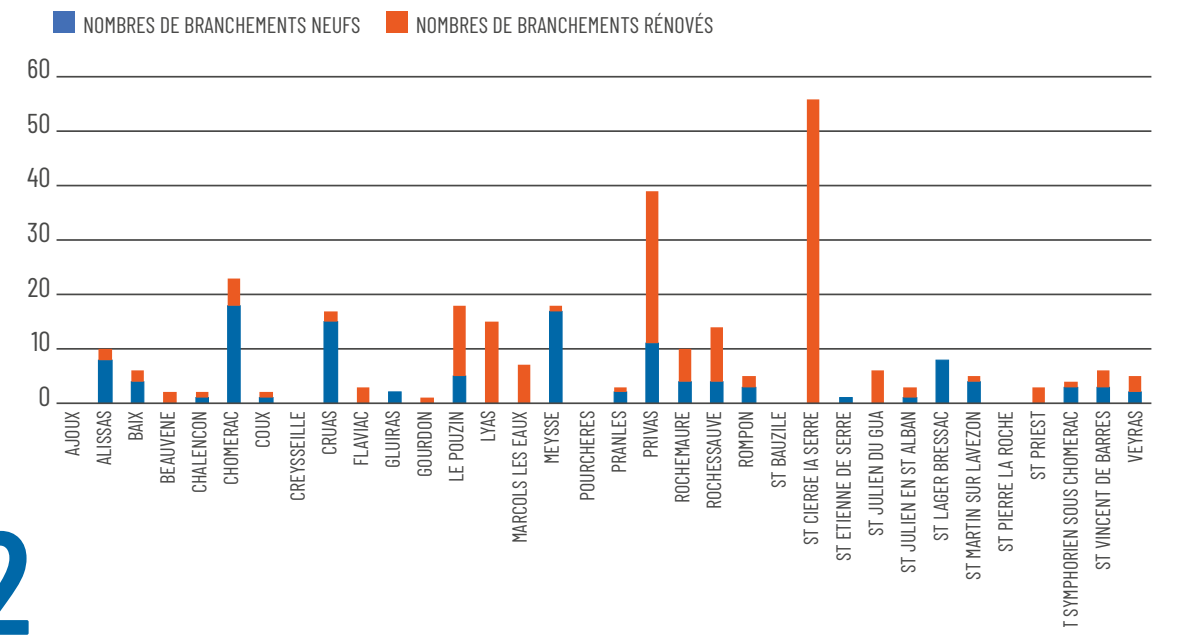
4 206 m
Linéaire de réseau
renouvelé

112
Nombre d'automates
renouvelés et installés

177
Nombre
de branchements
renouvelés

4.1 LE RENOUELEMENT DU RESEAU

SYDEO dispose d'un réseau étendu de **836 km**. Chaque année un programme de renouvellement est défini; celui-ci doit permettre le maintien en état et l'amélioration du système de distribution d'eau potable. Ce programme tient compte de plusieurs facteurs : l'âge des conduites, le matériau, le diamètre, la fréquence de casse ainsi que des programmes d'aménagement et de voirie impactant notre patrimoine. Ainsi en 2022 ce sont **4,2 km** de réseau qui ont été renouvelés dans le cadre de **12** opérations de travaux.



4.2 LA GESTION ET L'AMÉLIORATION DES OUVRAGES

Pour assurer le service de l'eau sur tout le territoire SYDEO exploite **189** ouvrages de stockage, de surpression et de traitement. Ce nombre élevé d'ouvrage est lié directement à la topographie et la démographie de notre territoire, leur renouvellement et leur entretien constitue donc un enjeu stratégique. Au-delà de cet entretien, l'installation de nouveaux équipements de surveillance et le renouvellement des équipements déjà en place font l'objet d'un investissement spécifique.

Un programme pluriannuel d'investissement spécifique relatif au déploiement de la télégestion a été validé en 2022 pour un budget total de **273 000€ HT** et qui bénéficie de **50%** de subvention de la part de l'Agence de l'Eau.

LE RATTRAPAGE STRUCTUREL

Une partie du territoire de SYDEO doit faire l'objet de travaux de remise à niveau des équipements. Les communes concernées sont situées en Zone de Revitalisation Rurale. SYDEO bénéficie d'un accompagnement spécifique de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse au travers d'un contrat pluriannuel 2022 à 2024.

10
Nombre d'opérations concernées

594 000€
Montant prévisionnel des opérations

412 300€ (environ 70%)
Montant de subventionnement escompté

LES TRAVAUX MARQUANTS 2022

- AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE POMPAGE DU CHAMP CAPTANT DE LA PAYRE (LE POUZIN)
- RENOUVELLEMENT D'UNE POMPE DE LA STATION DES BUIS (BAIX)
- RENOUVELLEMENT POMPAGE DE LA CHAPELLE DES VIDEAUX (ROCHEMAURE)
- RENOUVELLEMENT POMPAGE FRAYSSE BAS SERVICE (ROCHEMAURE)
- RENOUVELLEMENT POMPAGE STATION DE TALLANS (ROMPON)
- RENOUVELLEMENT POMPAGE AURELLE (ST CIERGE LA SERRE)
- ETANCHÉIFICATION RÉSERVOIR
- INSTALLATION D'UNE DÉSINFECTION (DOSATRON) RÉSERVOIR DU VILLAGE (POURCHÈRES)

4.3 GARANTIR LA SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Une étude stratégique sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le territoire de SYDEO a été lancée en 2022. Celle-ci a pour objectif de définir les ressources disponibles, les besoins en eau potable, les possibilités de sécurisations et d'interconnexions afin de garantir l'approvisionnement en quantité et en qualité sur les décennies à venir. Ce travail se traduira par un plan d'action comportant les grands travaux structurels à venir :

- Création d'une nouvelle ressource
- Interconnexion axe rhodanien
- Interconnexion Est-Ouest
- Optimisation du fonctionnement des réseaux

L'ensemble de ces opérations a pour objectif d'inscrire le syndicat dans une politique d'adaptation et de résilience face au changement climatique.

Ce travail se traduira par la réalisation et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement.



SYDEO - Etude stratégique d'alimentation en eau potable
 Fiches actions 3

ACTION 1a : Mise en place d'une interconnexion dans le sens Fournier - Payre

THEMATIQUE	SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
SECTEUR CONCERNE	UDI de la Payre & UDI de Fournier
DESCRIPTION DE L'ACTION	

L'action 1a présente l'ensemble des travaux à considérer dans le cas de la mise en place d'une **interconnexion dans le sens Fournier - Payre**. D'un point de vue des contraintes techniques, il a été montré que pour la portion :

- **Réservoir de l'Aubre - Réservoir du Château :**
 - L'alimentation gravitaire (en adduction-distribution) semble possible entre les 2 réservoirs sous réserve de la réalisation de certaines modifications. En effet, l'écart l'altimétrique entre le réservoir de l'Aubre (140 mNGF) et du Château (120 mNGF) est de 20 mètres, ce qui laisse supposer que l'alimentation gravitaire est techniquement réalisable. Un stabilisateur de pression avec une consigne de 2 bars est cependant présent sur la conduite, en amont de la centrale électrique de Meysse. La suppression de ce réducteur est la condition sine qua none pour que l'alimentation du réservoir du Château soit possible.
 - Le diamètre limitant de la conduite d'adduction-distribution est en Ø 125 mm. En considérant une vitesse maximale de 0,8 m/s dans les conduites, les débits maximums de transfert sont donc de 35 m³/h – 850 m³/j. Selon les volumes de transfert à considérer (utilisation de la disponibilité de Fournier, et anticipation de l'utilisation de la disponibilité du captage de Grimolles – voir action 2), la pose d'une conduite d'adduction stricte entre le puits de Fournier et le réservoir du Château pourrait être envisagée.
- **Réservoir du Château - Réservoir de Serre Pétou moyen service :**
 - En situation actuelle, le réservoir de Serre Pétou moyen service (165 mNGF) alimente le réservoir du Château (120 mNGF) par une longue conduite d'adduction- distribution. Cette conduite alimente en effet un nombre non négligeable d'abonnés ainsi que le réservoir des Buis (138 mNGF), situés sur la commune de Baix. L'altimétrie du réservoir des Buis et des abonnés des quartiers hauts de Baix indique que l'alimentation gravitaire depuis le réservoir du Château n'est techniquement pas possible. Le fonctionnement en sens inverse impose donc d'importantes modifications, qui impliquent :
 - la mise en place d'une solution supprimée au niveau d'un point stratégique du réseau pour alimenter le réservoir de Serre Pétou,
 - la mise en place d'une solution pour l'alimentation du réservoir des Buis et des abonnés des quartiers hauts de Baix.
 - Le diamètre limitant de la conduite d'adduction-distribution est en Ø 150 mm. En considérant une vitesse maximale de 0,8 m/s dans les conduites, les débits maximums de transfert sont donc de 50 m³/h – 1 220 m³/j. Selon les volumes de transfert à considérer (utilisation de la disponibilité de Fournier, et anticipation de l'utilisation de la disponibilité du captage de Grimolles – voir action 2), la pose d'une conduite d'adduction stricte entre le puits de Fournier et le réservoir du Château pourrait être envisagée.

L'action 1a peut donc être redécomposée en 2 parties :

- **Action 1a-1 :** Mise en place de solutions d'alimentation et réutilisation des réseaux de transfert existants, ce qui implique une limitation des volumes de transferts, mais des coûts réduits.
- **Action 1a-2 :** Utilisation des solutions mis en place dans l'action 1a-1 et renouvellement des conduites avec diamètres limitants, ce qui impose des coûts plus importants.

Les 2 sous-actions sont détaillées ci-après.

SOUS ACTION 1a-1 - DESCRIPTION DES TRAVAUX

Selon les contraintes techniques identifiées, la mise en place d'une interconnexion entre l'UDI de Fournier et l'UDI de la Payre, implique donc :

- **Interconnexion entre le réservoir de l'Aubre et le réservoir du Château :**
 - La suppression du réducteur de pression (consigne 2 bars aval) et la mise en place d'un stabilisation amont/aval afin de garder de la pression pour les quartiers hauts de Meysse (Les Ribes) et pour l'alimentation du réservoir du Château,
 - La modification de la sectorisation en place pour permettre l'alimentation du réservoir du Château depuis le réseau d'adduction-distribution de l'Aubre.
- **Interconnexion entre le réservoir du Château et le réservoir de Serre Pétou :**
 - La mise en place d'une **bâche de reprise** et d'un **surpresseur** dans un **bâtiment d'exploitation**, sur la commune du Pouzin, pour l'alimentation du réservoir de Serre Pétou : L'emplacement envisagé de cette bâche de reprise se situe en accotement du chemin d'accès du réservoir de Serre Pétou (Z = 100 mNGF). Le dimensionnement préconisé de ces ouvrages est de 150 m³ pour la bâche de reprise et de 150 m³/h pour le surpresseur. La mise en place d'une bâche de reprise et d'un surpresseur implique le raccordement électrique du bâtiment annexe.
 - Le raccordement de la bâche de reprise et du surpresseur au réservoir Serre Pétou : 3 options peuvent ainsi être présentées.

Action 1

Action 2

Action 3

Action 4

Action 5

Action 6

Action 7

Action 8

Action 9

Action 10

pour :

→ **Option 1 :** Raccordement à la conduite actuelle des puits de la Payre vers le réservoir de Serre Pétou, en Fonte Ø 400 mm – Ø limitant en 300 mm soit Q_{max} = 300 m³/h. A noter que cette conduite fonctionne en adduction-distribution : le réservoir des Riailles et le secteur de Brune sont donc alimentés, soit par les puits de la Payre lors du déclenchement des pompes, soit gravitairement par le réservoir de Serre Pétou haut service, lorsque les pompes sont à l'arrêt. Ce type de raccordement implique donc que l'alimentation du réservoir Serre Pétou via la bâche de reprise ne pourra se faire uniquement lors du fonctionnement des pompes du puits de la Payre. Par ailleurs, dans ce cas, les volumes de transfert seraient limités à 300 m³/h.

→ **Option 2 :** Mise en place d'une conduite en d'adduction stricte entre la bâche de reprise et le réservoir Serre Pétou en Fonte Ø 400 mm soit Q_{max} = 545 m³/h → **Tronçon A2.**

→ **Option 3 :** Mise en place d'une conduite d'adduction stricte entre les puits de la Payre et le réservoir Serre Pétou en Fonte Ø 400 mm soit Q_{max} = 545 m³/h. Cette option permet également de remplacer la conduite en Fonte grise Ø 300 mm en exhaure du puits de la Payre (gestion patrimoniale et suppression des casses) → **Tronçon A3.**

A noter que pour l'option 2 et 3 l'alimentation des secteurs Les Riailles et Brune se fera par l'ancienne conduite d'adduction-distribution (passage à une alimentation 100% gravitaire depuis le réservoir Serre Pétou haut service).

- La mise en place d'une **conduite d'adduction stricte en Fonte Ø 250 mm** entre la conduite actuelle (le secteur du Masconet) et la future bâche de reprise → **Tronçon A1** : ces travaux ont pour but de réutiliser la conduite existante pour alimenter gravitairement le réservoir du Buis et les hauts quartiers de Baix depuis le réservoir Serre Pétou moyen service, comme en situation actuelle.

Remarque : La mise en place d'une interconnexion dans le sens Fournier - Payre prévoit une disponibilité de 500 m³/j. A terme, cette interconnexion pourrait être réutilisée pour le transfert d'eau depuis le captage de Grimolles sur la commune de Teil. La disponibilité au niveau de cette ressource n'est pas connue à l'heure actuelle, mais pourrait s'élever à 2 000 m³/j. Le dimensionnement des ouvrages (bâche de reprise et surpresseur) a donc été réalisé dans l'optique de pouvoir utiliser la ressource du Teil. Dans le cas où l'exploitation de la ressource de Grimolles ne serait pas envisageable, le dimensionnement des ouvrages a considéré est le suivant : bâche de reprise 50 m³, surpresseur 35 m³/h (contre 150 m³ et 150 m³/h prévu dans le chiffrage).

SOUS ACTION 1a-1 - SYNOPTIQUE DE FONCTIONNEMENT PROJETE

Concernant le raccordement de la bâche de reprise au réservoir de Serre Pétou, selon le choix de l'option 1, 2, et 3, le synoptique de fonctionnement projeté est le suivant :

- **À gauche :** en considérant un raccordement à la conduite actuelle d'adduction-distribution entre le puits de la Payre et le réservoir de Serre Pétou,
- **À droite :** en considérant la pose d'une conduite d'adduction stricte partielle ou totale pour l'alimentation du réservoir de Serre Pétou.

Conduite d'adduction stricte en Ø 200 mm

Conduite en fonte grise cassante en Ø 300 mm à raccorder en 400 mm

5

LA RELATION ABONNÉS

21 937
Nombre d'abonnés

37 977
Nombre de factures réalisées

2 275 610 m³
Volumes facturés

1 645
Nombre d'interventions abonnés

22 682
Nombre de compteurs relevés



5.1 UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Lors de sa création, SYDEO a fait le choix d'un service au plus proche de ses abonnés. Malgré l'étendue de son territoire, le maintien d'accueils physiques est resté une priorité. C'est ainsi que 2 agences d'accueil du public ont été pérennisées :

- **Accueil physique du Pouzin** : 2 Route du Barrage 07250 Le Pouzin
- **Accueil physique Privas** : 263 Avenue Marc Seguin 07000 Privas

Les horaires sont identiques pour les 2 agences : 8h à 12h et 13h à 17h du lundi au jeudi et 8h à 12h et 13h à 16h le vendredi.

Un numéro unique, non surtaxé, pour l'ensemble des abonnés du territoire a été mis en œuvre au 04 75 63 81 29. Ces appels sont traités au plus proche du terrain sur le site du Pouzin.

Un service d'astreinte 24h/24 et 7j/7 est également assuré par SYDEO et toujours joignable sur le numéro unique. Ainsi l'ensemble des abonnés et des services publics (pompiers, police, mairies, ...) peuvent joindre nos services à toute heure et en toute circonstance.

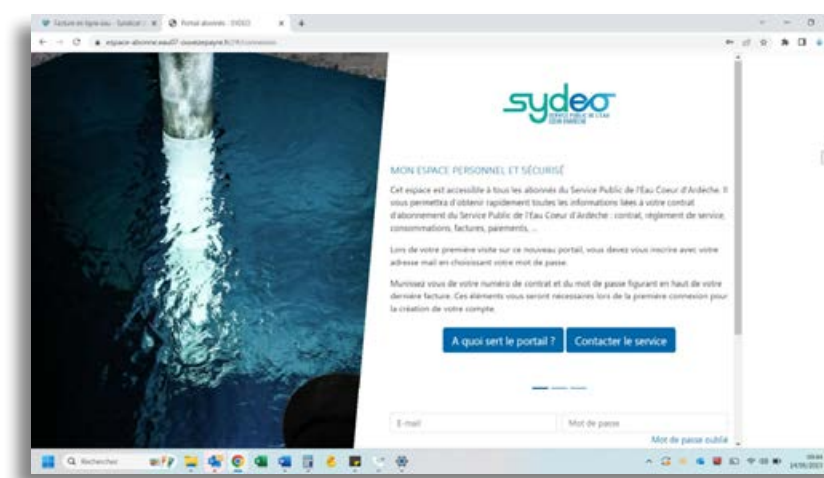
5.2 LA NUMÉRISATION DU SERVICE, UN ENJEU D'AVENIR

La numérisation du service public de l'eau est essentielle afin d'assurer le transfert d'information et est le lien le plus fluide possible entre SYDEO et ses abonnés. C'est pourquoi de nombreux moyens de contact numériques sont disponibles :

- **Espace abonné en ligne**
- **Mail à l'adresse** contact@sydeo.fr
- **Formulaire de contact** sur le site internet www.sydeo.fr

De même, la dématérialisation de la facture d'eau est gratuitement mise en œuvre sur demande des abonnés à travers l'espace en ligne.

Le portail abonné de SYDEO est disponible pour toute personne disposant d'un contrat d'abonnement au service public de l'eau potable. Votre contrat d'abonnement d'eau y est consultable à tout moment. Cet espace rassemble l'ensemble de vos données relatives à votre abonnement à l'eau potable auprès de SYDEO : informations personnelles, coordonnées bancaires, factures, consommations, etc. L'espace abonné est gratuit et libre d'utilisation. C'est un espace en ligne sécurisé disponible 7j/7 et 24h/24.





Portail abonnés

Tableau de bord

FACTURES

CONSOUMATIONS

DÉMARCHES

MON COMPTE

sydeo SERVICE PUBLIC DE L'EAU CŒUR D'ARDECHE

Service Public de l'Eau Cœur d'Ardecche
2 route du Sarrage
21 le Paly
07250 Le Pouden

Du Lundi au Jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Le Vendredi : 8h00 à 17h00 et 17h00 à 18h00

04 75 63 81 29
contact@sydeo.fr

MON CONTRAT

MA DERNIERE FACTURE

MES INFORMATIONS DE PAIEMENT

MON DERNIER RELEVÉ

MES DERNIERES DEMARCHES

Mentions légales & cookies

5.3 DES MOYENS DE PAIEMENTS DIVERSIFIÉS

Le recouvrement des factures de SYDEO est assuré par le Service de Gestion Comptable de Privas (ex Trésor public). Des moyens de paiements nombreux sont disponibles afin de s'adapter à toutes les situations et demandes :

- Mensualisation
- Prélèvement à échéance
- Par chèque auprès du centre de traitement national des chèques (information sur talon de paiement)
- En espèce auprès d'un réseau de paiement de proximité dont la liste est consultable sur le site : impots.gouv.fr/paiement-de-proximite

Participer à l'émission de proximité

Trouver un buraliste partenaire

Sélectionner un département : 07 - Ardèche

Sélectionner une commune : PRIVAS (07000)

PRIVAS (07000)

- 1 PRESSE TABAC
- 2 TABAC PRESSE
- 3 TABAC PRESSE INTERMARCHÉ

BOULEVARD DE PASTR

Mentions légales & cookies

NOTRE CONSEIL LA MENSUALISATION AFIN DE MIEUX MAITRISER SON BUDGET

La mensualisation est le meilleur moyen pour anticiper vos dépenses. Chaque mois le même montant vous est prélevé.

- Éviter des oublis de paiements et des relances inutiles
- Gagner du temps en démarches administratives
- Maîtriser votre budget

Comment souscrire :

- Auprès du service relation abonnés au 04 75 63 81 29 ou par mail à contact@sydeo.fr

- Sur votre espace en ligne sur www.sydeo.fr

Vos documents nécessaires :

- Votre RIB

Portail abonnés

Tableau de bord

FACTURES

CONSOUMATIONS

DÉMARCHES

MON COMPTE

Retrouver ici toutes les informations sur votre compteur, vos relevés et vos consommations.

HISTORIQUE DES CONSOUMATIONS FACTURÉES

Date de début	Index	Date de fin	Index	Type	Relève	Facturé
04/10/2022	584	04/04/2023	619	Réelle	35	35
31/03/2023	555	24/10/2022	584	Réelle	29	29
08/09/2021	241	31/03/2022	223	Réelle	18	18
24/03/2021	490	28/09/2021	521	Réelle	31	31
23/09/2020	494	24/03/2021	490	Réelle	26	26

HISTOGRAMME

2019 2020 2021 2022 2023

Pour plus de détails sur vos consommations annuelles, cliquez sur la barre du graphique de l'année désirée.

HISTORIQUE DES RELEVÉS

Date	Compteur	Type	Ancien index	Nouvel index
04/04/2021	168A141736	Réelle	584	619
04/10/2022	169A141736	Réelle	555	584
31/03/2023	169A141736	Réelle	521	555
28/09/2021	168A141736	Réelle	490	521
24/03/2021	168A141736	Réelle	484	490

INFORMATIONS SUR LE COMPTEUR

COMPTEUR

- 07 - Ardèche
- Date d'installation : 26/05/2016
- Année de fabrication : 2018
- Diamètre : 10

MODULE RADIO

Mentions légales & cookies

5.4 L'ACTIVITÉ DU SERVICE ACCUEIL DU PUBLIC ET FACTURATION

L'accompagnement du public et des abonnés est un axe prioritaire pour SYDEO. Cet accompagnement se matérialise par un nombre d'appel conséquent qui avoisine une trentaine d'appel par jour en 2022. En parallèle nous avons traité pas moins de 18 000 courriers et émis vers nos abonnés et partenaires environ 15 500 courriers hors édition des factures d'eau. Chaque jour, nos agents d'accueil reçoivent également physiquement des abonnés pour satisfaire leur demande. Tous ces échanges avec nos abonnés conduisant jusqu'à 1 645 interventions de terrain sur branchements et compteurs.

Pour l'année 2022, 37 977 factures ont été établies auprès de nos abonnés pour un volume facturé de 2 275 610 m³. Aujourd'hui les modes de facturation évoluent en fonction du déploiement de la radiorelevé des compteurs de la manière suivante :

- Absence de dispositif de radiorelevé : relève manuelle induisant une facture estimative et une facture réelle sur l'année
- Présence de dispositif de radiorelevé : relève automatisée induisant 2 factures réelles sur l'année

Sur cette période, 2 068 contrats d'abonnement ont été établis par le service.



6

LE PRIX DE L'EAU



Le Code civil affirme que l'eau est une *res communis*, c'est-à-dire une chose qui n'appartient à personne et dont l'usage est commun à tous. Par ailleurs, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 reconnaît à la ressource en eau la qualité de patrimoine commun de la Nation. L'eau n'a donc pas de prix.

Toutefois, l'eau présente à l'état naturel n'est pas forcément propre à la consommation humaine et accessible à tous sur le territoire. C'est donc le service public de l'eau qui procède à sa potabilisation, son stockage et sa distribution jusqu'aux consommateurs. L'ensemble de cette gestion nécessite des équipements et des infrastructures qu'il convient d'entretenir et de renouveler.

Si l'eau n'a pas de prix, c'est bel et bien le service de l'eau qui en a un. En fonction de la disponibilité et de la qualité de la ressource, de la topographie, les équipements et les investissements nécessaires peuvent varier, c'est pourquoi le service de l'eau n'a pas le même prix sur tous les territoires.

6.1 LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU DE SYDEO

Le Syndicat mixte SYDEO est le fruit de l'intégration de nombreuses communes et syndicat au fil du temps. Lors de ces différentes adhésions, les élus ont fait le choix du maintien des tarifs existants avant de définir une politique tarifaire commune en lien avec les enjeux et les défis à relever pour le territoire.

Suite à la très forte hausse des tarifs de l'électricité annoncée pour 2023 et dans l'objectif de maintenir les capacités d'investissement du syndicat, une hausse des tarifs a été votée à l'unanimité en décembre 2022.

Cette hausse de 21 centimes par mètre cube, a été appliquée de manière homogène sur l'ensemble du territoire afin de partager l'effort financier avec une volonté d'équité entre tous les abonnés et sur toutes les communes.

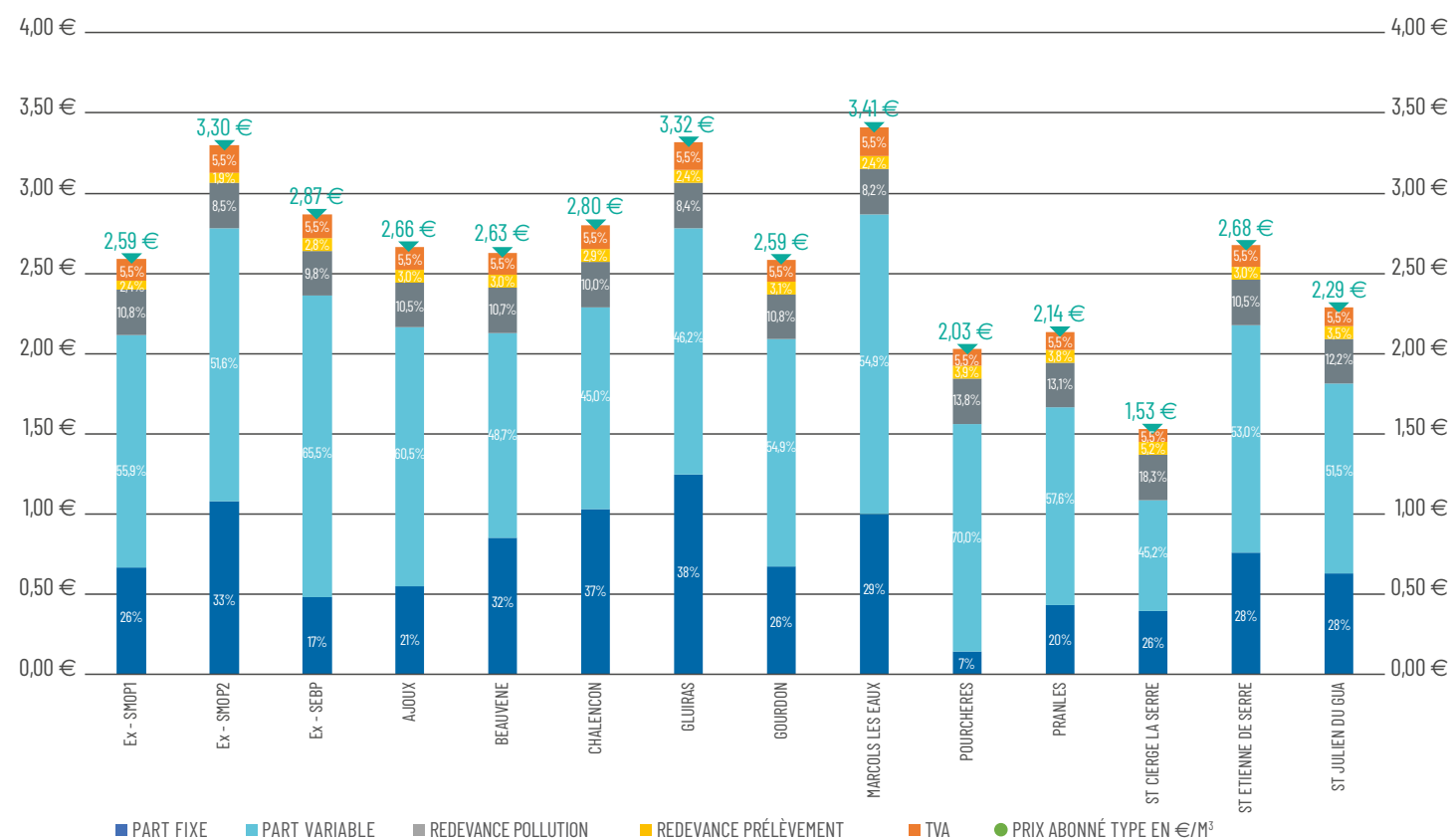
En 2022, SYDEO applique donc 14 tarifs répartis comme suivants :

UNE ÉTUDE TARIFAIRE LANCÉE DÈS 2023

Au vu de l'hétérogénéité des tarifs et de la nécessité de définir la stratégie des investissements et de financement du service de l'eau, les élus de SYDEO se sont engagés à lancer une étude tarifaire et financière dès 2023.

Cette étude suivie par un Comité de Pilotage dédié, composé d'élus du Comité Syndical, doit permettre de réaliser un diagnostic précis des tarifs actuels et aboutir à un pacte technique et financier partagé le plus largement possible. Ce travail a pour objectif de définir les orientations futures d'investissement du syndicat en fonction de ses capacités financières.

DÉCOMPOSITION DU TARIF DE L'EAU ACTUEL POUR UN ABONNÉ TYPE 120M³



Ex-SMOP1 : Alissas, Baix, Chomérac, Cruas, Flaviac, Le Pouzin, Meysse, Rochemaure, Rochessaive, Rompon, St-Bauzile, St-Julien-en-St Alban, St-Lager-Bressac, St-Symphorien-sous-Chomérac, St-Vincent-de-Barrès
Ex-SMOP2 : St-Martin-sur-Lavezon, St-Pierre-la-Roche
Ex-SEBP : Coux, Creysseilles, Lyas, Privas, St-Priest, Veyras

6.2 COMPRENDRE VOTRE FACTURE D'EAU

sydeo SERVICE PUBLIC DE L'EAU CEVRE D'ARDENNE

SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr
SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z
Astréite : 04.75.63.81.29

Accueil du Public
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Antenne : 263 Av Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Le vendredi de 13h à 16h

Références contrat : **1**
Contrat - Mot de passe : **2**
Occupant :
Adresse du lieu desservi :
GFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

Facture du 15/05/2023

Eau et Assainissement
Consommation Estimative du 27/10/2022 au 09/05/2023
Abonnement du 01/11/2022 au 30/04/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Montants	Détail au verso
Abonnement	
Consommation	
Total de la facture	
Total à payer à réception de la facture	

Historique de consommation

3 Votre historique de consommation: il retrace l'ensemble de vos consommations facturées par le syndicat depuis votre entrée

4 Date limite de réclamation : 15/07/2023

4 Date limite d'éligibilité de votre facture: →ATTENTION, passé cette date, le paiement en ligne n'est plus disponible

5 Numéro du compteur sur lequel sont enregistrées vos consommations

6 Date de relève de la consommation facturée sur la présente facture

7 Dernier index ayant fait l'objet d'une facturation

8 Index relevé à la date N°6

9 Consommation facturée sur la présente facture

10 Redevance abonnement : On l'appelle aussi «part fixe», car son montant forfaitaire est indépendant de la quantité d'eau consommée : c'est le prix de l'accès à l'eau potable. Il sert à financer les investissements, l'entretien du patrimoine et le fonctionnement du service de l'eau. Ce poste inclut les frais de location et/ou d'entretien du compteur et du branchement. Ce prix est fixé chaque année par le Comité Syndical

11 Redevance consommation : Elle correspond au volume d'eau effectivement consommé, tel que relevé au compteur. S'il s'agit d'une facture intermédiaire établie entre deux relevés, son montant sera estimé, sur la base de la consommation antérieure. Il en va de même si l'abonné était absent lors du relevé et qu'il n'a pas pratiqué d'autorelevé

12 Redevance Préservation des Ressources en Eau : Il s'agit d'une taxe collectée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée auprès du Syndicat et qui est refacturée aux abonnés sur la base du mètre cube consommé. Le tarif de cette redevance est voté annuellement par le Comité Syndical

13 Période considérée par tranche tarifaire

14 Concernant vos **Redevances d'assainissement**, il convient de vous rapprocher de la structure compétente : CAPCA ou commune selon votre lieu de résidence

15 **Redevance Pollution Eau** : Il s'agit d'une Taxe collectée au profit de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée à laquelle tout abonné au service de l'eau est assujéti. Cette taxe calculée sur la base du mètre cube consommé est reversée par l'Agence de l'Eau au profit de projet réduisant la pollution de l'eau. Le tarif de cette taxe est fixé par le Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau

13 Attention, toute facture reste due jusqu'à parfaite résiliation effectuée par écrit, auprès de nos services.

L'eau de votre robinet vient de la station :

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.atlanterre.fr/lars_nettepope_csd_infrastructures/map

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 500€) OU EN CARTE BANCAIRE, MUNI DU PRÉSENT AVIS, AUPRÈS D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGENCE - QUINTE COMPTABLE SUR LE SITE www.siparis.com/FR/PORTAL/PAYEMENT-DE-FRONT

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEP
ICS :
Référence : SYDEO
Créancier : SYDEO
MONTANT : €

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
94974 CRETEIL CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

Facture du 15/05/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
	15	09/05/2023					26
Consommation totale estimée							26
Consommation facturée (m3)							26

Détail de votre facture

Distribution de l'	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Abonnement compteur	01/01/2022	6 mois				
Consommation eau	01/01/2022	9 m3				
Consommation eau	01/01/2023	17 m3				
Préservation des ressources en eau	01/01/2022	26 m3				
Collecte des eaux usées						
Abonnement Assainissement	01/01/2023	6 mois				
Consommation Assainissement	01/01/2022	9 m3				
Consommation Assainissement	01/01/2023	17 m3				
Organismes publics						
Modernisation des réseaux	01/01/2023	26 m3				
Redevance pollution eau	01/01/2023	26 m3				

TVA	Taux	HT	Montant	Total de votre facture
	5,50%			
	10,00%			
				Montant total à payer

Commentaires

Vous n'avez pas de compte en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, prix, taxes et rends exorbitants conformément aux dispositions des articles R.2542-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Merci de ne pas oublier de verser votre facture

CONSUMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau qui est facturée mais le service qui lui est associé : le captage, le traitement, son transport jusqu'au robinet et sa distribution jusqu'au robinet.

REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU: SYDEO ne peut que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de traitement de l'eau, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tél : 04.72.71.26.00

Redevance consommation: Prévoir votre compteur avant le relevé de la consommation en date de votre relevé. Regardez à l'arrivée après l'heure Compteur à vérifier sous les 2 mois.

Reclassements et réclames: Si vous souhaitez des renseignements, et si vous voulez obtenir un avis sur la situation de votre installation, adressez-vous à SYDEO (04.75.63.81.29). Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement: Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous, munis des justificatifs de votre situation, au GFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél. : 04.81.34.81.54

Valeurs de référence: Selon le code SP-2 mais suivant la notification de paiement fixe (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contacter la somme mentionnée au verso en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 38000€ (Art. R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Moyens de paiement: Par TIP SEPA: Indiquez et envoyez le TIP dans l'application dédiée. Agence un RIB/RIP ou RIB/RIE et vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de bonbons, ne pas plier, ne pas agglutiner ni coller.

Par chèque: À l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans timbre, ne pas plier, ne pas agglutiner ni coller).

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (PayPal) ne sont pas disponibles sur le site internet SYDEO.fr - Crédit Europe Abonné

Par virement: RIB: 30001-00055-10074000000-03BAN: FR32 3000 1006 5100 7400 0000 002 BIC: BDFEFP33

En espèces: (dans la limite de 500€) ou en carte bancaire, munis du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (lien consultable sur le site www.siparis.com/FR/PORTAL/PAYEMENT-DE-FRONT).

7

BILAN FINANCIER

1 725 591,83 €
Résultat de fonctionnement

6 178 153,31 €
Assiette de recettes sur les ventes d'eau

7.1 UNE COMPTABILITÉ PUBLIQUE

SYDEO est un syndicat mixte à caractère industriel et commercial dont son budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes et de manière autonome. En tant que régie, les recettes perçues permettent de couvrir l'ensemble des charges d'exploitation et doivent également assurer l'autofinancement des investissements. Tout cela signifie que la principale ressource financière du syndicat émane des facturations de l'eau.

FUNCTIONNEMENT

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Achats et charges de gestion courants	1 269 437,59 €	Vente d'eau	5 330 976,43 €
Charges personnel	1 764 880,1 €	Taxes	847 176,88 €
Reversement des redevances à l'Agence de l'eau	582 971,53 €	Prestations de services	82 604,07 €
Autres charges de gestion courante	46 020,20 €	Travaux	252 692,32 €
Charges financières	554 317,05 €	Autres recettes	510 695,52 €
Charges exceptionnelles	36 100,90 €	Produits exceptionnels	262 419,45 €
Dotations aux amortissements	1 547 247,92 €	Excédent de fonctionnement	240 002,45 €
Total	5 800 975,29 €	Total	7 526 567,12 €

Résultat de l'année 2022 **1 725 591,83 €**

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Emprunts : remboursement du capital	1 314 729,72 €	Excédent de fonctionnement	656 912,24 €
Frais d'étude et licences	63 753,28 €	Excédent d'investissement	344 232,15 €
Aménagements bâtiments	71 185,69 €	Emprunt	2 000 000,00 €
Travaux d'extensions et de renouvellements	1 860 586,39 €	Divers	17 462,68 €
Matériel technique	510 743,48 €	Subvention	203 266,00 €
Installations générales et agencements		Dotations aux amortissements	1 547 247,92 €
Matériel de bureau et informatique	29 904,69 €		
Divers	509 595,52 €		
Total	4 360 498,77 €	Total	4 769 120,99 €

Résultat de l'année 2022 **408 622,22 €**

7.2 LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de SYDEO est entièrement financé à travers ses propres recettes issues principalement des factures d'eau potable que nous émettons auprès des abonnés. Ainsi une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement assure un résultat positif de fonctionnement pour l'année 2022.

Cette année a toutefois été marquée par le transfert et par l'inflation :

- Regroupement de personnel
- Aménagement de locaux
- Equipements et remise à niveau de certains sites
- Hausse des coûts de l'énergie
- Hausse des coûts des pièces et fournitures

La mutualisation des achats, du personnel et de l'ensemble des systèmes de gestion devra permettre en 2023, dans un contexte d'inflation importante, le maintien d'un résultat de fonctionnement et d'une capacité d'autofinancement pour notre syndicat.

7.3 UNE NOUVELLE STRUCTURE À STABILISER FINANCIÈREMENT

Il est important de rappeler que le syndicat SYDEO est le fruit d'une adhésion successive de communes depuis 80 ans.

Ces adhésions induisent une reprise de l'actif (les équipements, les bâtiments, le matériel,...) et du passif (les emprunts par exemple) . Au 31 décembre 2022, SYDEO possède dans son stock 89 emprunts représentant un capital restant dû d'un montant de 17 720 K€. Cette valeur reste certes importante mais doit être mise en relation avec le patrimoine du syndicat (nombre de captage, réservoir et le linéaire de réseau) qui constitue l'héritage transmis par les différentes communes. Toutefois, le syndicat connaît une capacité de désendettement de 7,7 ans bien en deçà du seuil de vigilance à 12 ans.

8

ANNEXES

8.1 ANNEXE 1 MEMBRES COMITÉ SYNDICAL

MEMBRES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CAPCA/Commune d'Ajoux	Mr Féougier Adrien	Mr Roscoët Alain
	Mr Baconnier Alain	Mme Jacmart Sophie
CAPCA/Commune d'Alissas	Mme Bacconnier Céline	Mr Chabal Jean-Paul
	Mr Leynaud Jean	Mr Hilaire Bruno
Commune de Baix	Mr Boyer Yves	Mr Pârent Hubert-Daniel
	Mr Negre Emilien	Mme Gache Nicole
CAPCA/Commune de Beauvène	Mme Serre Laetitia	Mme Reynaud Vinciane
	Mme Prevost Marie	Mr Mazard Julien
CAPCA/Commune de Chalencan	Mr Sallier Alain	Mme Serillon-Marion Christel
	Mr Hermier Fabrice	Mr Anchisi Jean-Pierre
CAPCA/Commune de Chomérac	Mr Amblard Cyril	Mme Vernet Laurie
	Mr Giraud François	Mr Saladino Eric
CAPCA/Commune de Coux	Mr Cros Samuel	Mr Jeanne Jean-Pierre
	Mr Thery Jacques	Mme Gigon Christine
CAPCA/Commune de Creysseilles	Mr Gilles Arnaud	Mr Sonnier Fabien
	Mr Sangès Marc-Antoine	Mr Besson Jean-Marie
Commune de Cruas	Mme Cotta Rachel	Mr Perrin Mathieu
	Mr Reynaud Bernard	Mr Ferroussier Franck
CAPCA/Commune de Flaviac	Mr Tonkens Gerben	Mr Constant Michel
	Mme Bernard Françoise	Mr Corral Manuel
CAPCA/Commune de Gluiras	Mr Louahala Ali-Patrick	Mr Tauleigne Marc
	Mr Fougier Sébastien	Mr Havond Mickaël
CAPCA/Commune de Gourdon	Mme Serre Marie-Josée	Mr Benlian Jean-Pierre
	Mme Faure Roalina	Mr Basperas Daniel
CAPCA/Commune de Le Pouzin	Mr Ambert Gérard	Mr Gérard Dominique
	Mr Vignal Christophe	Mr Moulin Gilbert
CAPCA/Commune de Lyas	Mr Veyreinc François	Mr Praneuf Roland
	Mme Vernet Christine	Mr Gerland Michel
CAPCA/Commune de Marcols les Eaux	Mr Justet Bernard	Mr Blache François
	Mme Roudil Anne-Marie	Mr Breugelmans Pascal
Commune de Meysse	Mr Mazzini Didier	Mr Menard Frédéric
	Mr Rochette Thierry	Mme Denis Christine
CAPCA/Commune de Pourchères	Mr Sady Roland	Mr Dunier Eric
	Mme Briet Micheline	Mr Ponot Christophe
CAPCA/Commune de Pranles	Mr Monteux Christophe	Mr Clair Matthias
	Mr Vidal Jean Claude	Mr Chausi Clément

MEMBRES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CAPCA/Commune de Privas	Mme Brielle Victoria	Mr Marnas Christian
	Mr Rinck Roger	Mr Mirabel-Chambaud Frédéric
Commune de Rochemaure	Mr Faure Olivier	Mr Gianinazzi Richard
	Mr David Henri	Mr Bouvier Alain
CAPCA/Commune de Rochessauve	Mr Vernet Sébastien	Mr Gat Nicolas
	Mme Mouton Josiane	Mme Vidal Carine
CAPCA/Commune de Rompon	Mr Dutrieux Jean-Louis	Mme Bilaine Béatrice
	Mr Vivat Yann	Mr Nathiez Richard
Commune de St Bazile	Mr Heyraud Michel	Mr Carte Maxime
	Mr Rossetti Bernard	Mr Augier Jean-Paul
CAPCA/Commune de St Cierge la Serre	Mme Brivet Sylvette	Mr Vivat Thierry
	Mr Roche Stéphane	Mr Chieze Bernard
CAPCA/Commune de St Etienne de Serre	Mr Coste Jérôme	Mme Espinas Sophie
	Mr Tramoni Philippe	Mr Symolon Henri
CAPCA/Commune de St Julien du Gua	Mr Giraud Francis	Mr Nadal Xavier
	Mr Hubert Francis	Mme Loubersac Eliane
CAPCA/Commune de St Julien en St Alban	Mr Fougeirol Julien	Mr Rouby Jérôme
	Mr Rouby Thierry	Mr Bernay Daniel
Commune de St Lager Bressac	Mr Bernard Alain	Mr Haond Bernard
	Mme Vincent Josette	Mr Rousson Ludovic
Commune de St Martin sur Lavezon	Mr Arto Jean	Mme Laville Marie-Noëlle
	Mr Pasero Fabien	Mr Del Grande Stéphane
Commune de St Pierre la Roche	Mme Labeille Stéphanie	Mme Charbonnier Emilie
	Mme De Clercq Valérie	Mr Bruyere Philippe
CAPCA/Commune de St Priest	Mme Chareyre Sandrine	Mr Teyssier René
	Mr Levêque Michel	Mr Gineys François
Commune de St Symphorien sous Chomérac	Mr Aurias Mickaël	Mme Phinera-Horth Karen
	Mr Jourdan Maurice	Mr Feroussier Jean-Michel
Commune de St Vincent de Barrès	Mr Savatier Paul	Mme Colin Isabelle
	Mr Chaize Dominique	Mme Brout Véronique
CAPCA/Commune de Veyras	Mr Louche Alain	Mr Rivat Philippe
	Mr Hilaire Robert	Mr Mercier Gérard



8.2 ANNEXE 2 LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES 2022

DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ISSUS DU DÉCRET N°2007-675 DU 2 MAI 2007 ET FIGURANT AUX ANNEXES V ET VI DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Référence indicateur	Indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Résultats 2022	Page du rapport annuel	Détails - Commentaires
D101.0	Nombre d'habitants desservis	Le nombre d'habitants desservis correspond à la population disposant d'un accès au réseau d'eau, que cette population soit permanente ou présente une partie de l'année seulement	hab	40 466	6	En 2022 le territoire de SYDEO comptait 40 466 habitants; il s'établit en 2023 à 49 517 habitants depuis l'adhésion de la commune du Teil
D102.0	Prix TTC du service au m ³	Le prix au m ³ est calculé pour une consommation annuelle de 120 m ³ (référence INSEE). Fixé par les organismes publics, le prix dépend notamment de nature et de la qualité de la ressource en eau, des conditions géographiques, de la densité de population, du niveau de service choisi, de la politique de renouvellement du service, des investissements réalisés et de leur financement	€/m ³	2,89	29	Le prix indiqué est le prix moyen du service de l'eau sur le territoire de SYDEO composé en réalité de 14 tarifs différents. Une étude financière est en cours afin d'harmoniser un ou plusieurs tarifs à l'avenir
D151.0	Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés	Cet indicateur correspond au délai maximal auquel s'est engagé le service d'eau potable pour fournir de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel. A noter : l'unité retenue sur l'Observatoire est arbitrairement le jour ouvrable (jo). Il convient, le cas échéant, de convertir au mieux le délai réel dans cette unité et d'utiliser le commentaire pour donner les modalités réelles du règlement de service	jour ouvrable	8		
P151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées	Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés	nb/1000ab	2,83		
P152.1	Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés	Cet indicateur évalue l'efficacité du service d'ouverture des branchements de nouveaux abonnés. Il s'applique aussi bien aux branchements neufs qu'aux branchements existants. Il donne le pourcentage d'ouvertures réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service d'eau potable (l'indicateur descriptif D151.0 rend compte de cet engagement)	%	100		
P155.1	Taux de réclamations	Cet indicateur exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service de l'eau, rapporté à 1000 abonnés	nb/1000ab	1,46		

DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ISSUS DU DÉCRET N°2007-675 DU 2 MAI 2007 ET FIGURANT AUX ANNEXES V ET VI DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Référence indicateur	Indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Résultats 2022	Page du rapport annuel	Détails - Commentaires
P109.0	Montant des actions de solidarité	Cet indicateur représente la part des abandons de créance à caractère social ou des versements à un fonds de solidarité, notamment au fonds de solidarité logement géré par les conseils généraux dans le cadre de l'aide aux personnes défavorisées	€/m ³	0,001		
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Cet indicateur présente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service d'eau potable	an	7,7	33	17 720 K€(encours de la dette)/ 2 297 K€ (Epargne Brute)
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'eau émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement.	%	4,78		

DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ISSUS DU DÉCRET N°2007-675 DU 2 MAI 2007 ET FIGURANT AUX ANNEXES V ET VI DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES


Référence indicateur	Indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Résultats 2022	Page du rapport annuel	Détails - Commentaires
P101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	Cet indicateur évalue le respect des limites réglementaires de qualité de l'eau distribuée à l'utilisateur concernant les paramètres bactériologiques (présence de bactéries pathogènes dans l'eau). Il se réfère aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et, sous certaines conditions, à celles de l'exploitant	%	89,5	15	
P102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	Cet indicateur évalue le respect des limites réglementaires de qualité de l'eau distribuée à l'utilisateur concernant les paramètres physico-chimiques tels que pesticides, nitrates, chrome, bromate. Il se réfère aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et, sous certaines conditions, à celles de l'exploitant	%	99,1	15	
P108.3	Protection de la ressource en eau	Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage	%	72	14	

DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ISSUS DU DÉCRET N°2007-675 DU 2 MAI 2007 ET FIGURANT AUX ANNEXES V ET VI DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Référence indicateur	Indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Résultats 2022	Page du rapport annuel	Détails - Commentaires
P103.2A	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (jusqu'à 2012)	Cet indicateur s'applique jusqu'à l'exercice 2012 inclus sur l'outil Sispea. A partir de l'exercice 2013, c'est l'indicateur P103.2B qui s'applique. La fiche de l'indicateur P103.2B est accessible en cliquant sur : https://www.services.eaufrance.fr/indicateurs/P103.2B L'indicateur P103.2A évalue sur une échelle de 0 à 100 points, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable	unité			
P103.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 120 points le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable. Cet indicateur est à saisir sur l'outil Sispea à partir de l'exercice 2013	points	101	18	
P104.3	Rendement du réseau de distribution	C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution	%	67%	19	Il s'agit du rendement moyenné sur l'ensemble des réseaux distincts de SYDEO
P105.3	Volumes non comptés	L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage	m ³ /km/j	0,32		
P106.3	Pertes en réseau	L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution	m ³ /km/j	4,74	19	
P107.2	Renouvellement des réseaux d'eau potable	Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements	%	0,50	21	SYDEO étant créée en 2022 sur la base de multiples entités, le taux présenté ici est le taux de renouvellement de 2022 sur l'ensemble du territoire

8.3 ANNEXE 3 FACTURES TYPES 120M³ 2023

EX - SMOPI



**SERVICE PUBLIC DE L'EAU
CŒUR D'ARDECHE**

SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astreinte : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Antenne : 263 Av Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

Références contrat : Contrat [REDACTED] - Mot de passe : [REDACTED]
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07250 LE POUZIN

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

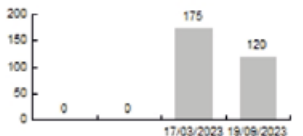
Facture réelle n° 221211OMEGA23 du 30/09/2023

Eau
Consommation du 17/03/2023 au 19/09/2023
Abonnement du 01/04/2023 au 01/04/2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Votre consommation d'eau facturée		120 m ³
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) :		0,00211 €
		Montants
Abonnement		84,40
Consommation		253,37
Total de la facture		337,77
Total à payer à réception de la facture		337,77 €

Historique de consommation



EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, MUNI DU PRÉSENT AVIS, AUPRÈS D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGRIÈRE (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.RAPOTS.GOUV.FR/PORTAL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Mandat de prélèvement SEPA : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vous devez conserver le présent mandat signé et explicite dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débit, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU : _____ SIGNATURE : _____

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA007018024000000000022121123
ICS : FR49222848834
Référence : 4 AX 23 000000000221211 W380 21 Montant : 337,77 €
Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 68210000000002212110070184900706 33777

Facture réelle n° 221211OMEGA23 du 30/09/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m ³
		15	19/09/2023	4103			4223	120
Consommation totale relevée								120
Consommation facturée (m³)								120

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Abonnement compteur	01/01/2021	12 mois	6,86667	80,00	4,40 (5.5%)	84,40
Consommation eau	01/01/2023	120 m ³	1,66000	199,20	10,96 (5.5%)	210,16
Préservation des ressources en eau	01/01/2022	120 m ³	0,06130	7,36	0,40 (5.5%)	7,76
Organismes publics						
Redevance pollution eau	01/01/2023	120 m ³	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux	HT	Montant	Total de votre facture			
5,50%	320,16	17,61	320,16		17,61	337,77
			Montant total à payer		17,61	337,77

Commentaires

* Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.*

Mieux comprendre votre facture
CONSOMMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le pompage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.
REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU: SYDEO ne joue que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tél : 04.72.71.26.00

Recommandations
Protéger votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois.

Renseignements et réclamations
Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29. Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement
Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

Votes de recours
Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement
Par TIP SEPA : Dater, signer et envoyer le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIB ou RCE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ne pas plier, ne pas agraffer ni coller.
Par chèque : À l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pas agraffer ni coller).
Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (Payfig) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné.
Par virement : BIC: 30001-00655-0074000000-0212AN; FR52 3000 1006 5500 7400 0000 0002 BIC: BDFE33PPCCY
En espèces : (dans la limite de 300 €) en cash bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site à www.impots.gouv.fr/portal/paiement-proximite).



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astreinte : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Antenne : 263 Av. Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

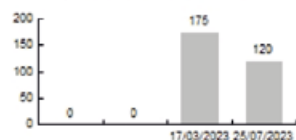
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT, AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.atlasante.fr/lars_metropole_udj_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat : Contra [redacted] - Mot de passe : [redacted]
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07250 LE POUZIN

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 221220OMEGA23 du 30/09/2023

Eau
Consommation du 17/03/2023 au 25/07/2023
Abonnement du 01/04/2023 au 01/04/2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Vous consommation d'eau facturée **120 m³**
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00238 €

Montants
Abonnement 137,15
Consommation 285,02

Total de la facture **422,17**

Total à payer à réception de la facture **422,17 €**

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, BILLET OU PRÉLÈVEMENT AUVIS, AUPRÈS D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGRÉÉ (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAIL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA007018024000000000022122023
ICS : FR49ZZ648834
Référence : 4 AX 23 000000000221220 G 380 07 Montant : 422,17 €
Crédancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 63070000000002212200070184974706 42217

Facture réelle n° 221220OMEGA23 du 30/09/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
		15	25/07/2023	4103			4223	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) **120**

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Abonnement Eau	01/01/2022	12 mois	10,83336	130,00	7,15 (5.5%)	137,15
Consommation eau	01/01/2023	120 m3	1,91000	229,20	12,61 (5.5%)	241,81
Préservation des ressources en eau	01/01/2022	120 m3	0,06130	7,36	0,40 (5.5%)	7,76
Organismes publics						
Redevance pollution eau	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux HT Montant				Total de votre facture		422,17
5,50% 400,16 22,01				Montant total à payer		422,17

Commentaires

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Mieux comprendre votre facture
CONSOMMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le pompage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.
REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU: SYDEO ne joue que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tél : 04.72.71.26.00

Recommandations
Préserver votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois.

Renseignements et réclamations
Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29.

Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement
Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

Valeurs de recours
Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement
Par TIP SEPA : Dater, signer et envoyer le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RCE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ne pas plier, ne pasagrafer ni coller.

Par chèque : À l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pasagrafer ni coller).

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (Payflex) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné

Par virement : BIC : 30001-00655-00740000000-02IBAN : FR52 3000 1000 5500 7400 0000 002 BIC : BDFEFRPPCT

En espèces : (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, mun du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astreinte : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Antenne : 263 Av Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

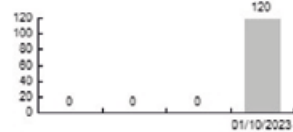
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :
PRIVAS VILLE ET LYAS PT TOURNON

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.a1sasante.fr/fars_metropole_usd_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat
Contrat - Mot de passe :
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07000 PRIVAS

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 225575OMEGA23 du 15/12/2023

Eau
Consommation du 01/05/2023 au 01/10/2023
Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Votre consommation d'eau facturée **120 m³**
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00258 €

	Montants
Abonnement	60,77
Consommation	310,18

Total de la facture **370,96**

Total à payer à réception de la facture **370,95 €**

Date limite de réclamation : 13/02/2024

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, MUNI DU PRESENT AVIS, AUPRES D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGREE - LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Quantité de prélèvement SEPAspécial, en tenant un formulaire de mandat, vous adressez le coupon à l'envoi des instructions à votre banque pour débloquer votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions énoncées dans le coupon qui vous sera passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA spécial. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA007018024000000000022557523
ICS : FR49222648834
Référence : 4 AX 23 030000000225575 Q 380 67 Montant : 370,96 €
Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 1615000000002255750070184997706 37095

Facture réelle n° 225575OMEGA23 du 15/12/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempli	Nouvel index	Conso. en m3
		15	01/10/2023	0			120	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) **120**

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau				318,01	17,49	335,50
Abonnement Eau	01/01/2023	12 mois	4,80000	57,60	3,17 (5.5%)	60,77
consommation eau	01/01/2023	120 m3	2,09000	250,80	13,79 (5.5%)	264,59
Préservation des ressources en eau	19/04/2022	120 m3	0,08010	9,61	0,53 (5.5%)	10,14
Organismes publics				33,60	1,85	35,45
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux HT Montant				351,61	19,34	370,95
5,50%	351,61	19,34	Total de votre facture			370,95
Montant total à payer				351,61	19,34	370,95

Commentaires

"Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales."

Mieux comprendre votre facture
CONSUMMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.

REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU: SYDEO ne jout que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'Eau Rhone Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tél : 04.72.71.26.00

Recommandations
Protéger votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois

Renseignements et réclamations
Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29

Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement
Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous - munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS-Cedex - Tél : 04.81.54.01.54

Valeurs de recours
Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000€ (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement
Par TIP SEPA : Déjà, signe r et envoye r le TIP dans l'enveloppe jointe dument affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RICE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ne pas plier, ne pasagrafer ni coller

Par chèque : A l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pas agraffer ni coller)

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (PayUp) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné

Par virement : BDF : 30001-00655-D074000000-03BAN : FR52 3000 1006 5500 7400 0000 002 BIC : BDFEFRPPCT

En espèces : (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astreinte : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Antenne : 263 Av Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

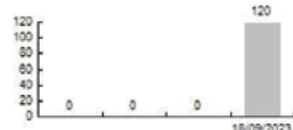
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :
AJOUX MAUVES

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.aibasante.fr/fars_metropole_usd_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat
Contrat : - Mot de passe :
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07000 AJOUX

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 221213OMEGA23 du 26/09/2023

Eau
Consommation du 13/04/2023 au 18/09/2023
Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Votre consommation d'eau facturée **120 m³**
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00230 €

Montants
Abonnement 70,00
Consommation 276,00

Total de la facture **346,00**

Total à payer à réception de la facture **346,00 €**

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, MUNI DU PRESENT AVIS, AUPRES D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGREE - LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Quantité de prélèvement SEPA/Prélèvement au titre de la facture de service, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans le convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA quantitatif. Votre signature vaut autorisation pour débit, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0070180240000000000022121323
ICS : FR49222648834
Référence : 4 AX 23 030000000221213 Y 380 40 Montant : 346,00 €
Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 3423000000002212130070184980706 34600

Facture réelle n° 221213OMEGA23 du 26/09/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempli	Nouvel index	Conso. en m3
		15	18/09/2023	0			120	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) **120**

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau				294,36	16,19	310,55
Abonnement Eau	01/01/2020	12 mois	5,52916	66,35	3,65 (5.5%)	70,00
consommation eau	01/01/2023	120 m3	1,82000	218,40	12,01 (5.5%)	230,41
Préservation des ressources en eau	19/04/2022	120 m3	0,08010	9,61	0,53 (5.5%)	10,14
Organismes publics				33,60	1,85	35,45
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux HT Montant				327,96	18,04	346,00
5,50%	327,96	18,04	Total de votre facture			346,00
				327,96	18,04	346,00
				Montant total à payer		346,00

Commentaires

"Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales."

Mieux comprendre votre facture

CONSOMMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le pompage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.
REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU: SYDEO ne joue que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tél : 04.72.71.26.00

Recommandations

Protéger votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois

Renseignements et réclamations

Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29

Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous - munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS-Cedex - Tél : 04.81.54.01.54

Valeurs de recours

Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement

Par TIP SEPA : Débit, signé et envoyé r le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RICE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ne pas plier, ne pas signer ni coller

Par chèque : À l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pas signer ni coller)

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (Paylip) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné

Par virement : BDF : 30001-00655-00740000000-03BAN : FR52 3000 1006 5500 7400 0000 002 BIC : BDFEFRPPCT

En espèces : (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



SYDEO
 SERVICE PUBLIC DE L'EAU
 CŒUR D'ARDECHE
 2, route du Barrage - ZI le Paty
 07250 LE POUZIN
 Tél : 04.75.63.81.29
 Courriel : contact@sydeo.fr
 Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astreinte : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
 Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
 Antenne : 263 Av Marc Seguin - PRIVAS
 Du lundi au vendredi de 8h à 12h
 Du lundi au jeudi de 13h à 17h
 Le vendredi de 13h à 16h

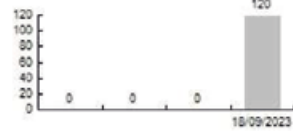
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
 PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
 AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :
 BEAUVENE VILLAGE

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.aibasante.fr/fars_metropole_usd_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat
 Contrat : [redacted] Mot de passe : [redacted]
 Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi :
 07190 BEAUVENE

CFP PRIVAS MINES
 TRESORERIE MUNICIPALE
 1 ROUTE DES MINES BP 620
 07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
 2 ROUTE DU BARRAGE
 ZI LE PATY
 07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 221215OMEGA23 du 26/09/2023

Eau
 Consommation du 01/01/2023 au 18/09/2023
 Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Voire consommation d'eau facturée 120 m³
 Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00195 €

Montants
Abonnement 107,64
Consommation 234,22

Total de la facture 341,86

Total à payer à réception de la facture 341,86 €

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, MUNI DU PRESENT AVIS, AUPRES D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGREE - LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Quantité de prélèvement SEPA (prélèvement au débit) en ligne sur le compte de votre client. Vous devez adresser le coupon à votre banque pour débloquer votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions énoncées dans le convention qui vous a été passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat de prélèvement SEPA (prélèvement) sont énoncés dans le présent document à valeur de mandat de prélèvement SEPA (prélèvement). Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SYDEO
 2 ROUTE DU BARRAGE
 ZI LE PATY
 07250 LE POUZIN

TIP SEPA
 Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0070180240000000000022121523
 ICS : FR49222648834
 Référence : 4 AX 23 030000000221215 B 380 08 Montant : 341,86 €
 Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
 FINANCES PUBLIQUES
 TSA 61110
 78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 7802000000002212150070184987706 34186

Facture réelle n° 221215OMEGA23 du 26/09/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempli	Nouvel index	Conso. en m3
		15	18/09/2023	2813			2933	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) 120

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau				290,44	15,97	306,41
Abonnement Eau	01/01/2020	12 mois	8,50250	102,03	5,61 (5.5%)	107,64
consommation eau	01/01/2023	120 m3	1,49000	178,80	9,83 (5.5%)	188,63
Préservation des ressources en eau	19/04/2022	120 m3	0,08010	9,61	0,53 (5.5%)	10,14
Organismes publics				33,60	1,85	35,45
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux HT Montant				324,04	17,82	341,86
5,50%	324,04	17,82	Total de votre facture			341,86
				324,04	17,82	341,86
				Montant total à payer		341,86

Commentaires

"Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales."

Mieux comprendre votre facture
CONSOMMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.
REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU: SYDEO ne joue que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'Eau Rhone Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tél : 04.72.71.26.00

Recommandations
 Protéger votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois

Renseignements et réclamations
 Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29. Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement
 Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous - munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS - Cedex - Tél : 04.81.54.01.54

Valeurs de recours
 Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement
 Par TIP SEPA : Déjà, signe r et envoyez r le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RICE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ne pas plier, ne pasagrafer ni coller.
 Par chèque : À l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pas agraffer ni coller).
 Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (Paylip) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné
 Par virement : BDF : 30001-00655-D074000000-03BAN : FR52 3000 1006 5500 7400 0000 002 BIC : BDFEFRPPCT
 En espèces : (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astreinte : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Andenne : 263 Av Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

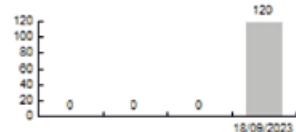
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :
CHALENCON VILLAGE

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.atlasante.fr/lars_metropole_udj_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat
Contrat : [blanc] Mot de passe : [blanc]
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi :
07240 CHALENCON

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 221216OMEGA23 du 26/09/2023

Eau
Consommation du 01/03/2023 au 18/09/2023
Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Votre consommation d'eau facturée **120 m³**
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00193 €

Montants
Abonnement 130,60
Consommation 231,69

Total de la facture **362,29**

Total à payer à réception de la facture **362,29 €**

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, BILLET OU PRÉLÈVEMENT AUVIS, AUPRÈS D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGRÉÉ (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAIL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Si vous optez pour le prélèvement SEPA, vous devez adresser à votre banque les instructions de débit de votre compte conformément aux instructions de votre banque. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans le contrat que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat de prélèvement SEPA peuvent être obtenus auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0070180240000000000022121623
ICS : FR49ZZ648834
Référence : 4 AX 23 0000000000221216 C 360 66 Montant : **362,29 €**
Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 1103000000002212160070184989706 36229

Facture réelle n° 221216OMEGA23 du 26/09/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
		15	18/09/2023	0			120	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3)						
		120				
Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Abonnement Eau	01/01/2020	12 mois	10,31583	123,79	6,81 (5.5%)	130,60
consommation eau	01/01/2023	120 m3	1,47000	176,40	9,70 (5.5%)	186,10
Préservation des ressources en eau	19/04/2022	120 m3	0,08010	9,61	0,53 (5.5%)	10,14
Organismes publics						
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux HT Montant				343,40	18,89	362,29
5,50%	343,40	18,89	Total de votre facture		18,89	362,29
Montant total à payer				343,40	18,89	362,29

Commentaires

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Mieux comprendre votre facture

CONSUMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le pompage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.

Recommandations

Préserver votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois.

Recommandations et réclamations

Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29. Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

Valeurs de recours

Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au reçu en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement

Par TIP SEPA : Dater, signer et envoyer le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RCE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ni pas-plas, ni pas agrafes ni colle.

Par chèque : À l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pas agraffer ni coller).

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (Payfig) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné

Par virement : BIC : 30001-00655-00740000000-02IBAN : FR52 3000 1000 5500 7400 0000 002 BIC : BDFEFRPPCT

En espèces : (dans la limite de 300 €) en carte bancaire, mun du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astrelite : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Andenne : 263 Av Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

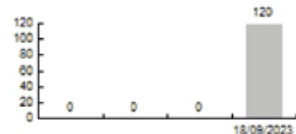
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :
GLUIRAS MOURS

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.atlasante.fr/1/ars_metrople_udj_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat
Contrat Mot de passe :
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi :
07190 GLUIRAS

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 221217OMEGA23 du 26/09/2023

Eau
Consommation du 25/05/2023 au 18/09/2023
Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Votre consommation d'eau facturée **120 m³**
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00221 €

	Montants
Abonnement	158,25
Consommation	265,24

Total de la facture **423,49**

Total à payer à réception de la facture **423,49 €**

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, BILAN OU PRESENT AVIS, AUPRES D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGREE (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAIL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Standard prélèvement SEPA mandat : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans le contrat que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débit, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA007018024000000000022121723
ICS : FR49ZZ648834
Référence : 4 AX 23 000000000221217 D 360 27 Montant : **423,49 €**
Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 44040000000002212170070184985706 42349

Facture réelle n° 221217OMEGA23 du 26/09/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
		15	18/09/2023	5			125	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) **120**

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau				367,81	20,23	388,04
Abonnement Eau	01/01/2020	12 mois	12,50000	150,00	8,25 (5.5%)	158,25
consommation eau	01/01/2023	45 m3	1,11000	49,95	2,75 (5.5%)	52,70
consommation eau	01/01/2023	75 m3	2,11000	158,25	8,70 (5.5%)	166,95
Préservation des ressources en eau	19/04/2022	120 m3	0,08010	9,61	0,53 (5.5%)	10,14
Organismes publics				33,60	1,85	35,45
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux	HT	Montant	Total de votre facture			
5,50%	401,41	22,08	401,41		22,08	423,49
Montant total à payer				401,41	22,08	423,49

Commentaires

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Mieux comprendre votre facture
CONSOMMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR : L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le pompage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.

REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU : SYDEO ne joue que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tel : 04.72.71.26.00

Recommandations
Protéger votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois.

Renseignements et réclamations
Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29. Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement
Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tel : 04.81.54.01.54

Voies de recours
Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement
Par TIP SEPA : Dater, signer et envoyer le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RICE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ne pas plier, ne pas agraffer ni coller.

Par chèque : A l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pas agraffer ni coller).

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (Payflex) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné

Par virement : BIC: 30001-00655-D0740000000-03BAN : FR52 3000 1006 5500 7400 0000 002 BIC: BDFEFRPPCT

En espèces : (dans la limite de 300 €) en en carte bancaire, munis du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astreinte : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Antenne : 263 Av Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

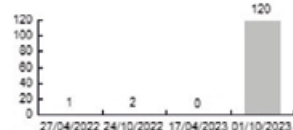
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :
GOURDON LA PLANCHE

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.a1sasante.fr/fars_metropole_usd_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat
Contrat : [REDACTED] Mot de passe : [REDACTED]
Occupant : NOUVEL ATELIER

Adresse du lieu desservi : 07000 GOURDON

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZA LE PATY
07210 LE POUZIN

Facture réelle n° 225573OMEGA23 du 15/12/2023

Eau
Consommation du 17/04/2023 au 01/10/2023
Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Votre consommation d'eau facturée **120 m³**
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00210 €

Montants
Abonnement 85,00
Consommation 251,95

Total de la facture **336,96**

Total à payer à réception de la facture **336,95 €**

Date limite de réclamation : 13/02/2024

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, MUNI DU PRESENT AVIS, AUPRES D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGREE - LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Quantité de prélèvement SEPAspécial, en regardant le formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans le convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA spécial. Votre signature vaut autorisation pour débit, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZA LE PATY
07210 LE POUZIN

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA007018024000000000022557323
ICS : FR49222648834
Référence : 4 AX 23 030000000225573 N 380 78 Montant : 336,95 €
Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 5013000000002255730070184999706 33695

Facture réelle n° 225573OMEGA23 du 15/12/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempli	Nouvel index	Conso. en m3
		15	01/10/2023	3			123	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) **120**

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau				285,78	15,72	301,50
Abonnement Eau	01/01/2020	12 mois	6,71417	80,57	4,43 (5.5%)	85,00
consommation eau	01/01/2023	120 m3	1,63000	195,60	10,76 (5.5%)	206,36
Préservation des ressources en eau	19/04/2022	120 m3	0,08010	9,61	0,53 (5.5%)	10,14
Organismes publics				33,60	1,85	35,45
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux HT Montant				319,38	17,57	336,95
5,50%	319,38	17,57	Total de votre facture			336,95
				319,38	17,57	336,95
				Montant total à payer		

Commentaires

"Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales."

Mieux comprendre votre facture

CONSUMMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le pompage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.

REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU: SYDEO ne jout que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tel : 04.72.71.26.00

Recommandations

Protéger votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois

Renseignements et réclamations

Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29. Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous - munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS-Cedex - Tel : 04.81.54.01.54

Valeurs de recours

Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000€ (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement

Par TIP SEPA : Débit, signé et envoyé r le TIP dans l'enveloppe jointe dument affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RICE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ne pas plier, ne pas signer ni coller.

Par chèque : À l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pas signer ni coller).

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (PayUp) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné

Par virement : BDF : 30001-00655-D074000000-03BAN : FR52 3000 1006 5500 7400 0000 002 BIC : BDFEFRPPCT

En espèces : (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astreinte : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Andenne : 263 Av. Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

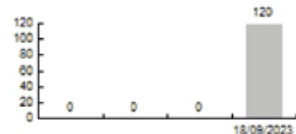
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :
MARCOLS VILLAGE

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.atlasante.fr/lars_metropole_udj_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat
Contrat : [blanc] Mot de passe : [blanc]
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07190 MARCOLS LES EAUX

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 221219OMEGA23 du 26/09/2023

Eau

Consommation du 12/04/2023 au 18/09/2023
Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso
Votre consommation d'eau facturée 120 m³
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00257 €

Montants
Abonnement 126,60
Consommation 308,92

Total de la facture 435,52

Total à payer à réception de la facture 435,52 €

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, BILLET OU PRÉLÈVEMENT AUVIS, AUPRÈS D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGRÉÉ (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAIL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Si vous optez pour le prélèvement SEPA, vous devez autoriser le débiteur à débloquer votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans le contrat que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA007018024000000000022121923
ICS : FR49ZZ648834
Référence : 4 AX 23 000000000221219 F 380 46 Montant : 435,52 €
Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 1006000000002212190070184990706 43552

Facture réelle n° 221219OMEGA23 du 26/09/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
		15	18/09/2023	0			120	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) 120

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Abonnement Eau	01/01/2020	12 mois	10,00000	120,00	6,60 (5.5%)	126,60
consommation eau	01/01/2023	120 m3	2,08000	249,60	13,73 (5.5%)	263,33
Préservation des ressources en eau	19/04/2022	120 m3	0,08010	9,61	0,53 (5.5%)	10,14
Organismes publics						
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux HT Montant				Total de votre facture		435,52
5,50% 412,81 22,71				Montant total à payer		435,52

Commentaires

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Mieux comprendre votre facture

CONSUMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le pompage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.

REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU: SYDEO ne joue que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tél : 04.72.71.26.00

Recommandations

Préserver votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois.

Renseignements et réclamations

Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29.

Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

Valeurs de recours

Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement

Par TIP SEPA : Dater, signer et envoyer le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RCE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ne pas plier, ne pasagrafer ni coller.

Par chèque : À l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pasagrafer ni coller).

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (Payfig) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné

Par virement : BIC : 30001-00655-00740000000-02IBAN : FR52 3000 1000 5500 7400 0000 002 BIC : BDFEFRPPCT

En espèces : (dans la limite de 300 €) en carte bancaire, mun du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portal/paiement-proximite)



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astreinte : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Andenne : 263 Av. Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

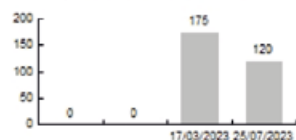
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.atlasante.fr/lars_metrople_udi_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat
Contrat Mot de passe :
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07000 POURCHERES

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 225574OMEGA23 du 30/09/2023

Eau
Consommation du 17/03/2023 au 25/07/2023
Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Votre consommation d'eau facturée **120 m³**
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00210 €

	Montants
Abonnement	18,00
Consommation	251,95

Total de la facture **269,95**

Total à payer à réception de la facture **269,95 €**

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, BILLET OU PRÉLÈVEMENT AUIBRES D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGRÉÉ (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAIL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA007018024000000000022557423
ICS : FR49ZZ648834
Référence : 4 AX 23 000000000225574 P 380 09 Montant : 269,95 €
Crédancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 83140000000002255740070184915706 26995

Facture réelle n° 225574OMEGA23 du 30/09/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
		15	25/07/2023	4103			4223	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) **120**

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau				222,27	12,23	234,50
Abonnement Eau	01/01/2020	12 mois	1,42166	17,06	0,94 (5.5%)	18,00
consommation eau	01/01/2023	120 m3	1,63000	195,60	10,76 (5.5%)	206,36
Préservation des ressources en eau	19/04/2022	120 m3	0,08010	9,61	0,53 (5.5%)	10,14
Organismes publics				33,60	1,85	35,45
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux HT Montant				255,87	14,08	269,95
5,50%	255,87	14,08	Total de votre facture			269,95
Montant total à payer				255,87	14,08	269,95

Commentaires

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Mieux comprendre votre facture
CONSUMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le pompage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.
REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU: SYDEO ne joue que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tél : 04.72.71.26.00

Recommandations
Préserver votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois.

Renseignements et réclamations
Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29.

Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement
Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

Valeurs de recours
Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement
Par TIP SEPA : Dater, signer et envoyer le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RCE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ne pas plier, ne pasagrafer ni coller.

Par chèque : À l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pasagrafer ni coller).

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (Payfig) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné

Par virement : BIC : 30001-00655-00740000000-02IBAN : FR52 3000 1000 5500 7400 0000 002 BIC : BDFEFRPPCT

En espèces : (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, mun du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site à www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astreinte : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Andenne : 263 Av. Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

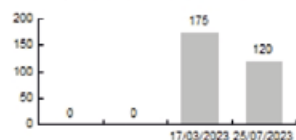
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.atlasante.fr/lars_metropole_udj_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat
Contrat : [redacted] Mot de passe : [redacted]
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07000 PRANLES

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 225574OMEGA23 du 30/09/2023

Eau
Consommation du 17/03/2023 au 25/07/2023
Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Vous consommation d'eau facturée **120 m³**
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00190 €

	Montants
Abonnement	55,00
Consommation	227,89

Total de la facture **282,89**

Total à payer à réception de la facture **282,89 €**

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, BILAN OU PRESENT AVIS, AUPRES D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGREE (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAIL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0070180240000000000022557423
ICS : FR49ZZ648834
Référence : 4 AX 23 000000000225574 P 380 09 Montant : **282,89 €**
Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 83140000000002255740070184904706 28289

Facture réelle n° 225574OMEGA23 du 30/09/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
		15	25/07/2023	4103			4223	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) **120**

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau				234,54	12,90	247,44
Abonnement Eau	01/01/2020	12 mois	4,34417	52,13	2,87 (5.5%)	55,00
consommation eau	01/01/2023	120 m3	1,44000	172,80	9,50 (5.5%)	182,30
Préservation des ressources en eau	19/04/2022	120 m3	0,08010	9,61	0,53 (5.5%)	10,14
Organismes publics				33,60	1,85	35,45
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux HT	Montant	Montant	Total de votre facture		268,14	282,89
5,50%	268,14	14,75	Montant total à payer		268,14	14,75

Commentaires

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Mieux comprendre votre facture
CONSUMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le pompage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.
REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU: SYDEO ne joue que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tél : 04.72.71.26.00

Recommandations
Préserver votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois.

Renseignements et réclamations
Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29. Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement
Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

Valeurs de recours
Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement
Par TIP SEPA : Dater, signer et envoyer le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RCE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ne pas plier, ne pasagrafer ni coller.
Par chèque : À l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pas agraffer ni coller).

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (Payflex) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné
Par virement : BIC : 30001-00655-00740000000-02IBAN : FR52 3000 1000 5500 7400 0000 002 BIC : BDFEFRPPCT
En espèces : (dans la limite de 300 €) en en carte bancaire, mun du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astrelite : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Andenne : 263 Av Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

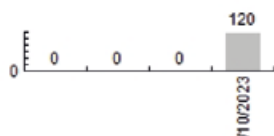
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :
SAINT CIERGE LA SERRE

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.atlasante.fr/1/ars_metropole_uid_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat
Contrat : [blanc] Mot de passe : [blanc]
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07800 SAINT CIERGE LA SERRE

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 225573OMEGA23 du 11/10/2023

Eau
Consommation du 01/01/2023 au 11/10/2023
Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Vous consommation d'eau facturée **120 m³**
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00133 €

	Montants
Abonnement	50,31
Consommation	159,75

Total de la facture **210,06**

Total à payer à réception de la facture **210,06 €**

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, BILLET OU PRÉLÈVEMENT AUV. AUPRÈS D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGRÉÉ (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAIL/PAYEMENT-DE-PROXIMITE).

Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29. Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0070180240000000000022557323
ICS : FR49ZZ648834
Référence : 4 AX 23 000000000225573 N 360 78 Montant : 210,06 €
Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 50130000000002255730070184951706 21006

Facture réelle n° 225573OMEGA23 du 11/10/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
		15	11/10/2023	0			120	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) **120**

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau				165,60	9,11	174,61
Abonnement Eau	01/01/2020	12 mois	3,97417	47,89	2,62 (5.5%)	50,31
consommation eau	01/01/2023	100 m3	0,87000	87,00	4,79 (5.5%)	91,79
consommation eau	01/01/2023	20 m3	1,06000	21,20	1,17 (5.5%)	22,37
Préservation des ressources en eau	19/04/2022	120 m3	0,08010	9,61	0,53 (5.5%)	10,14
Organismes publics				33,60	1,85	35,45
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux	HT	Montant	Total de votre facture		10,96	210,06
5,50%	199,10	10,96	Montant total à payer		10,96	210,06

Commentaires

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Mieux comprendre votre facture
CONSOMMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le pompage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.

REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU: SYDEO ne joue que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tel : 04.72.71.26.00

Recommandations
Protéger votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois.

Renseignements et réclamations
Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29.

Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement
Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tel : 04.81.54.01.54

Voies de recours
Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement
Par TIP SEPA : Dater, signer et envoyer r le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RICE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ne pas plier, ne pas agraffer ni coller.

Par chèque : A l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pas agraffer ni coller).

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (Payfig) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné

Par virement : BIC: 30001-00655-D0740000000-03BAN : FR52 3000 1006 5500 7400 0000 002 BIC: BDFEFR33CT

En espèces : (dans la limite de 300 €) en en carte bancaire, mais du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portal/paiement-proximite)



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astreinte : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Andenne : 263 Av. Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

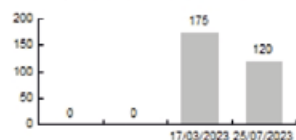
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.atlasante.fr/lars_metrople_udi_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat
Contrat Mot de passe :
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07190 SAINT ETIENNE DE SERRE

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 225576OMEGA23 du 30/09/2023

Eau

Consommation du 17/03/2023 au 25/07/2023
Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Voire consommation d'eau facturée 120 m³
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00210 €

Montants
Abonnement 96,01
Consommation 251,95

Total de la facture 347,96

Total à payer à réception de la facture 347,96 €

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, BILLET OU PRÉLÈVEMENT AUI. AUPRES D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGRÉÉ (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAIL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA007018024000000000022557623
ICS : FR49ZZ648834
Référence : 4 AX 23 000000000225576 R 360 26 Montant : 347,96 €
Crédancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 49160000000002255760070184907706 34796

Facture réelle n° 225576OMEGA23 du 30/09/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
		15	25/07/2023	4103			4223	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) 120

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Abonnement Eau	01/01/2020	12 mois	7,58333	91,00	5,01 (5.5%)	96,01
consommation eau	01/01/2023	120 m3	1,63000	195,60	10,76 (5.5%)	206,36
Préservation des ressources en eau	19/04/2022	120 m3	0,08010	9,61	0,53 (5.5%)	10,14
Organismes publics						
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux HT Montant				Total de votre facture		329,81
5,50% 329,81 18,15				Montant total à payer		347,96

Commentaires

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Mieux comprendre votre facture
CONSUMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le pompage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.
REDEVANCE POLLUTION EAU ET PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU: SYDEO ne joue que le rôle de collecteur. Ces taxes sont reversées à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Elles permettent de subventionner les collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Tél : 04.72.71.26.00

Recommandations
Préserver votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois.

Renseignements et réclamations
Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29. Pour la partie Assainissement, vous pouvez vous adresser auprès de la CAPCA (pour les communes situées sur son territoire) ou soit directement auprès de votre commune.

Difficultés de paiement
Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

Valeurs de recours
Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement
Par TIP SEPA : Dater, signer et envoyer le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RCE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ni pas-plas, ni pas agrafes ni colle.
Par chèque : À l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pas agraffer ni coller).

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (Payflex) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné
Par virement : BIC : 30001-00655-00740000000-02IBAN : FR52 3000 1000 5500 7400 0000 002 BIC : BDFEFRPPCT
En espèces : (dans la limite de 300 €) en en carte bancaire, mun du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portal/paiement-proximite)



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astreinte : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Andenne : 263 Av. Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

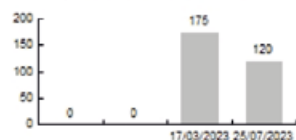
ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :

Bilan qualité sanitaire :

https://carto.atlasante.fr/lars_metropole_udj_infofactures.map

Historique de consommation



Références contrat
Contrat Mot de passe :
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07190 SAINT JULIEN DU GUA

CFP PRIVAS MINES
TRESORERIE MUNICIPALE
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 225576OMEGA23 du 30/09/2023

Eau
Consommation du 17/03/2023 au 25/07/2023
Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Votre consommation d'eau facturée **120 m³**
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00185 €

	Montants
Abonnement	80,00
Consommation	221,56

Total de la facture **301,56**

Total à payer à réception de la facture **301,56 €**

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, BILLET OU PRÉLÈVEMENT AUIP, AUPRÈS D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGRÉÉ (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAIL/PAIEMENT-DE-PROXIMITE).

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0070180240000000000022557623
ICS : FR49ZZ648834
Référence : 4 AX 23 000000000225576 R 360 26 **Montant : 301,56 €**
Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000232 SYDEO

941133000175 49160000000002255760070184965706 30156

Facture réelle n° 225576OMEGA23 du 30/09/2023

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
		15	25/07/2023	4103			4223	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) **120**

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau				252,24	13,87	266,11
Abonnement Eau	01/01/2020	12 mois	6,31916	75,83	4,17 (5.5%)	80,00
consommation eau	01/01/2023	120 m3	1,39000	166,80	9,17 (5.5%)	175,97
Préservation des ressources en eau	19/04/2022	120 m3	0,08010	9,61	0,53 (5.5%)	10,14
Organismes publics				33,60	1,85	35,45
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2023	120 m3	0,28000	33,60	1,85 (5.5%)	35,45
TVA Taux	HT	Montant	Total de votre facture		15,72	301,56
5,50%	285,84	15,72	Montant total à payer		15,72	301,56

Commentaires

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Mieux comprendre votre facture

CONSUMATION EAU ET ABONNEMENT COMPTEUR: L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'exploitation ainsi que le financement des investissements. Ce n'est pas l'eau que l'usager paie directement mais les services qui lui sont associés : le captage, le pompage, le traitement, son transport jusqu'au réservoir et sa distribution jusqu'au robinet.

Recommandations

Préserver votre compteur surtout en période de gel, sinon les frais de remise en état seraient à votre charge. Regard à nettoyer après l'hiver. Compteur à vérifier tous les 2 mois.

Recommandations et réclamations

Si vous souhaitez des renseignements et si vous estimez qu'une erreur a été commise ou si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous à SYDEO au 04.75.63.81.29.

Difficultés de paiement

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous munis des justificatifs de votre situation, au CFP Privas Mines - Trésorerie Municipale - 1 Route des Mines - BP 620 - 07006 PRIVAS Cedex Tél : 04.81.54.01.54

Valeurs de recours

Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (Art L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € (Art : R.311-2 du code de l'organisation judiciaire) et le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil.

Modalités de Paiement

Par TIP SEPA : Dater, signer et envoyer le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RCE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone, ni pas-plume, ni pas agrafes ni colle.

Par chèque : À l'ordre du Trésor Public et selon les modalités décrites ci-dessus (sans trombone, ne pas plier, ne pas agraffer ni coller).

Paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement (Payfig) sur notre site internet SYDEO.fr - Onglet Espace Abonné

Par virement : BIC : 30001-00655-0074000000-02IBAN : FR52 3000 1000 5500 7400 0000 002 BIC : BDFEFRPPCT

En espèces : (dans la limite de 300 €) en en carte bancaire, mun du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)

NOTES



A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for handwritten notes.

sydeo

2 Route du barrage
07250 Le Pouzin
04 75 63 81 29
contact@sydeo.fr

